

UN NUMÉRO DES *TEMPS MODERNES* REVISITÉ

PAR DENIS CHARBIT



En haut de la couverture, disposé sur deux lignes en lettres rouge grenat et noir en alternance irrégulière, le nom de la publication: *Les Temps modernes*. C'est la griffe qui identifie la revue depuis sa création, de même que l'on reconnaît au premier coup d'œil un numéro de la NRF; mention est faite, ensuite, d'une fonction et d'un nom: « Directeur: Jean-Paul Sartre ». Le cas est rare dans le monde des revues. C'est qu'à la différence de celles qui présentent un caractère plus collectif, *Les Temps modernes* bénéficie dans la république des Lettres de la caution prestigieuse que lui offre son fondateur¹; à la ligne suivante, apparaissent alors les références indispensables qui inscrivent le numéro dans une continuité et dans le temps, contrairement à un livre qui présente toujours une apparence atemporelle: 22^e année 1967 n° 253 bis. Enfin, au bas de la couverture, les initiales TM, puis l'adresse de la rédaction et de l'administration. Plus qu'un livre, la vie d'une revue est intimement associée à un lieu, situé, en l'occurrence, au 26, rue de Condé, Paris VI^e, à deux pas du Théâtre de l'Odéon.

Mais l'œil ne s'arrête pas à ces mentions imprimées dans chaque livraison. Il est happé par ce qui, d'emblée, en fait un numéro pas comme les autres; il est tout de suite saisi par ce qui, dans sa présentation même, rompt avec les deux cent cinquante-deux

numéros précédents depuis que Sartre a lancé sa revue en octobre 1945: au lieu du sommaire ordinaire désignant par ordre d'entrée en livre les noms des auteurs et les intitulés des articles, un titre en très gros caractères se détache, sobre, simple, toujours en lettres noires et rouges (de deuil, de sang?): Le conflit israélo arabe.

Il n'y a pas de tiret entre les deux adjectifs. Question de commodité typographique. Après tout, il n'y a pas non plus de trait d'union entre des nations qui sont en conflit. Ni manifeste, ni témoignage, ni vœu pieux d'une réconciliation imminente, c'est d'un « dossier » qu'il s'agit, est-il précisé en lettres noires et capitales.

Outre cette présentation singulière, le numéro s'impose surtout par son volume, 994 pages. Un record. Il y en avait bien quelques-uns qui avaient dépassé la norme, mais ni celui consacré à « la Gauche » en 1955 ni celui donnant la parole à « la révolte de la Hongrie » en janvier 1957 n'avait approché les mille pages. La revue était même repérable à son aspect compact tenant sur cent quatre-vingts pages environ. Mais le conflit israélo-arabe méritait bien qu'on fasse exception. En outre, le résultat fut à la hauteur des ambitions: jamais un numéro des *Temps modernes* et, en vérité, de n'importe quelle revue intellectuelle en France, n'a connu un tel tirage – plus de cent mille exemplaires. Il est dans l'histoire de la revue l'un des plus célèbres, sinon le plus fameux, et la formule allait être souvent reprise². Mais ce serait rester à la surface des choses que de s'en tenir à des critères de présentation, de taille ou de diffusion. Le numéro est venu à point pour combler un manque: sur le conflit israélo-arabe, ce fut longtemps le seul ouvrage de référence. C'est dire comme le titre était amplement justifié. C'est dire comme les temps ont changé.

Devant la pléthore de livres qui sont parus depuis et paraissent encore aujourd'hui – qu'ils retracent le conflit au Moyen-Orient depuis ses origines ou se limitent à ses derniers avatars –, face à la complexité croissante d'une situation qui semble toujours plus inextricable, ce numéro n'est-il pas devenu obsolète? Du fait que sa publication remonte à la veille de la guerre des Six-Jours, dans la mesure où tous les articles sont antérieurs à la conquête des fameux « territoires occupés » (expression si omniprésente

qu'on n'a plus besoin de préciser où ils se situent), n'est-il pas hautement probable que cet ouvrage qui a fait date nous paraisse daté? Tout au plus, est-il le reflet d'une époque, du temps où Israël était encore un petit pays assiégé et le problème palestinien une cause inconnue en France. Que peut dire de pertinent sur le conflit israélo-arabe un dossier d'où tant de notions que l'on tient pour essentielles aujourd'hui sont absentes – des événements, des lieux, des organisations, des hommes, des textes, des stratégies et des idéologies qui, dit-on, ont transformé le conflit de fond en comble? Quelles lumières peut apporter à notre réflexion et à notre jugement une somme composée de pas moins de quarante-cinq articles, qui, pour ne citer qu'un inventaire partiel de ces lacunes obligées, ignorent le Hamas et le Hezbollah, Ahmadinejad et Mahmoud Abbas, La paix maintenant et le Likoud, l'islamisme radical et le nucléaire iranien, les implantations et les attentats-suicides, la résolution 242 et la déclaration de principes d'Oslo, la première et la seconde Intifada, les *check points*, et, *last but not least*, le Mur?

On concédera volontiers que ce numéro mérite une place éminente dans l'aventure des revues, une mention particulière dans l'histoire culturelle et intellectuelle de la France de la fin des années soixante du siècle précédent. Et nous ne manquerons pas de justifier ce statut singulier dans les pages qui vont suivre. Mais peut-il prétendre à une autre postérité que cette distinction, déjà honorable en soi, d'objet d'histoire? Si l'on est soumis à la tyrannie de l'actualité et convaincu qu'elle seule modifie tous les jours les données du conflit, qu'en elle exclusivement se trouvent les clés de la solution – car, bien sûr, le passé du conflit, ses origines, c'est bon pour les historiens, pas pour les stratèges et les décideurs –, la relecture de ce numéro, pour aussi remarquable qu'il ait été, a de fortes chances d'être, quarante ans après sa parution, un exercice vain. Bref, un document illisible.

Et pourtant! L'expérience est stimulante. Pour s'y prêter, il faut au préalable se libérer de cette obsession de l'immédiat, du direct et des *breaking news*, s'affranchir de cette dictature du court terme. Reprendre cette publication d'un bout à l'autre, c'est choisir délibérément de plonger dans l'archéologie du conflit pour y scruter

ses strates profondes et déceler ce qui relève de la longue durée et constitue des données constantes que n'altèrent pas ou peu les contingences et les péripéties. C'est alors que ce détour, ou plutôt ce retour en arrière, se révèle riche d'enseignements, de leçons de réel et de vérités amères. En ces temps de perplexité et de désarroi qui demeurent, ce numéro des *Temps modernes*, en dépit de son ancienneté, pourrait bien être, sur le conflit israélo-arabe, comme un guide des égarés de notre temps.

RETOUR SUR UN NUMÉRO SPÉCIAL

Le volume est divisé en deux parties : la première rassemble les articles de dix-sept auteurs arabes, précédé de l'essai de l'orientaliste Maxime Rodinson ; la seconde regroupe les textes de vingt-six auteurs israéliens (dont cinq Arabes d'Israël), au milieu desquels s'intègre la réflexion du philosophe Robert Misrahi. Un conflit oppose deux parties qui refusent de se parler ou dont le dialogue tourne court, alors qu'elles présentent toutes deux des thèses argumentées qui rendent pour Sartre difficile voire impossible la tentation de trancher pour l'une aux dépens de l'autre. Que faire? Publier ce qu'elles ont à dire. Laisser points de vue arabes et israéliens s'y exprimer en toute liberté. À défaut de dialoguer, ils sont au moins mis en présence l'un de l'autre : degré zéro de la négociation, en attendant mieux. Cela s'appelle l'objectivité, quête improbable et dédaignée à laquelle s'accrochent comme à une indispensable bouée les deux textes de présentation placés en ouverture du numéro et signés, respectivement, par Sartre puis Lanzmann. Jamais auparavant *Les Temps modernes* n'avait donné la parole aux deux protagonistes d'un conflit. N'était-elle pas la revue de l'engagement? Celle qui ne redoutait pas, dans le climat intellectuel dominant depuis la guerre froide, l'accusation de manichéisme? Sûre de ses choix et des combats qu'elle menait franchement, loyalement et libre de toute dépendance institutionnelle et politique, telle était dans le panorama des revues françaises son image de marque. Face un monde divisé en blocs et en classes, en dominants et dominés, en colonisateurs et colonisés, il n'y avait pas de place pour la demi-mesure et l'oscillation

pusillanime. Il fallait appeler un chat un chat et choisir son camp. Ainsi, Albert Camus fut prié sans aménité par Francis Jeanson de descendre de son piédestal, Sartre n'y alla pas par quatre chemins pour déclarer qu'« un anticommuniste est un chien », et c'est toujours aux *Temps modernes* que la torture dans la République fut dénoncée, proclamé le droit à l'insoumission des soldats français en Algérie, l'impérialisme yankee au Vietnam voué aux gémonies, et celui des Soviétiques condamné vigoureusement et définitivement pour avoir envahi Budapest et écrasé l'insurrection démocratique. Sartre tirait sa gloire d'avoir donné une tribune aux intellectuels hongrois comme aux combattants du FLN, et il ne lui serait jamais venu à l'idée de proposer un droit de réponse au parti communiste soviétique hanté par « le fantôme de Staline »³ ou de solliciter la réaction de l'armée française infestée par « la gangrène ».⁴ Non, décidément, la revue de Sartre n'avait jamais fait dans la nuance, les subtils distinguos et les états d'âme, encore moins dans la pédagogie et la dissertation afin de peser les mérites et les fautes, les vertus et les vices de chacune des deux parties impliquées dans une dispute intellectuelle, une lutte idéologique ou un conflit militaire. On était pour ou contre et, le choix effectué, on assumait jusqu'à la lie le bilan du camp pour lequel on s'était engagé, sans faire grâce de la moindre concession à l'adversaire. *Les Temps modernes* prenait parti, prenait à partie, revendiquait le parti pris, ce qui explique les départs (Raymond Aron, Merleau-Ponty), les brouilles (Camus) et tant de polémiques mémorables qui sont au cœur de son histoire. C'était, il faut bien le dire, une revue de combat, non une revue de débat.

La publication du numéro sur « le conflit israélo-arabe » ne fut pas seulement un écart avec la ligne militante des *Temps modernes*, qui avait culminé avec la guerre d'Algérie et se prolongeait avec la guerre du Vietnam. Elle rompait le charme discret qui parfumait la vie intellectuelle et politique. 1967 : autre époque, autres mœurs. En France, la guerre est finie, le petit soldat est rentré d'Algérie : les godelureaux retrouvent la peau douce des bonnes femmes tandis que Jules et Jim prennent, en plus de quelques baisers volés à Cléo de 5 à 7, à Lola et Muriel, le temps d'aimer la Chinoise et les demoiselles de Rochefort ; bref, les beaux jours

– de Samuel Beckett comme de la croissance économique – des années 1960. Cependant, le monde n'avait pas la fraîcheur juvénile d'une nouvelle vague déferlante ni la stabilité remarquable des institutions de la Ve République : la guerre du Vietnam fait rage, l'Amérique latine est en ébullition après la victoire de Castro à Cuba, Che Guevara a appelé à l'insurrection du sous-continent, la guerre froide a cédé la place à la coexistence pacifique, mais l'Europe reste toujours divisée des deux côtés du rideau de fer. En 1967, Paris s'éveille, mais la Chine fait parler d'elle. La jeunesse française, grisée par les couleurs et les mots, a jeté son dévolu sur un *Petit Livre rouge* et sur une révolution qui s'intitule « culturelle » tandis que les intellectuels « transcendent les clivages habituels »⁵ pour se mobiliser en mai 1967 en faveur de Régis Debray arrêté en Bolivie le mois précédent. Et le conflit israélo-arabe, dans tout ça ? Depuis l'expédition ratée de Suez, il n'intéresse guère. L'Algérie a épuisé toute l'attention relative à ce qui se passe de l'autre côté de la mer. Certes, le scandale des *Paravents* et l'affaire Ben Barka montrent que les plaies ne sont refermées qu'en apparence. Il y a bien Israël : le sociologue Georges Friedmann s'interroge sur la *Fin du peuple juif* ? au terme d'une enquête sur la métamorphose du Juif en sabra. Clara Malraux célèbre la *Civilisation du kibboutz* – pas moins – et Bruno Bettelheim *Les Enfants du rêve* qui n'ont pas les complexes de leurs condisciples en diaspora, Albert Memmi voit dans le sionisme une expérience capitale pour *La Libération du Juif*, tandis que Jean-Marie Domenach coordonne, quelques mois avant *Les Temps modernes*, un numéro d'*Esprit* grâce auquel « les Israéliens parlent d'Israël ». Les prouesses économiques, sociales et même littéraires d'Israël (Shmuel Yosef Agnon partage en 1966 le prix Nobel avec la poétesse juive de langue allemande Nelly Sachs) semblent dissiper la réalité d'un conflit toujours menaçant. En janvier 1967, Sartre se rend en Égypte, à Gaza puis en Israël. Le voyage est un triomphe. Il donne le coup de pouce décisif au projet d'un numéro extraordinaire dont Claude Lanzmann a lancé l'idée depuis plus d'un an et dont la réalisation s'avère difficile. « Se vouloir pur réceptacle » (TM, Lanzmann, 12), comme l'écrit Lanzmann qui fut le coordinateur du numéro et l'infatigable négociateur, n'a pas été sans mal. Contrairement à la

liberté rédactionnelle des *Temps modernes*, le comité de lecture a cédé à la pression de la partie arabe opposée à l'insertion d'un article d'A. Razak Abdel-Kader. Celui-ci avait fait scandale et violé un tabou en appelant à la reconnaissance d'Israël dans son livre *Le Conflit judéo-arabe*, publié, de surcroît, dans la collection mythique de Maspero, « Les Cahiers libres », aux côtés de Fanon, Giap et Malcolm X. La rédaction des *Temps modernes* s'est inclinée, mais au moins a-t-elle eu le courage et l'honnêteté d'avouer publiquement le compromis auquel elle a dû consentir pour que le numéro puisse paraître. En outre, sur le plan technique et financier, l'opération est lourde, la plupart des textes devant être intégralement traduits de l'arabe ou de l'hébreu. Or, par une coïncidence sinon une ironie de l'Histoire, au fur et à mesure que la composition avance, le bouclage du numéro censé couronner le voyage de janvier coïncide avec l'escalade des événements : le ton monte, la crise éclate, U Thant, le secrétaire général de l'ONU, est prié par Nasser de rappeler ses Casques bleus en poste le long de la frontière égyptienne, le Raïs ferme, tant qu'il y est, le détroit de Tiran, geste considéré par Israël comme un *casus belli*. La mobilisation à Damas, à Amman et au Caire bat son plein avec le soutien des foules galvanisées qui rêvent d'en découdre. En Israël, la hantise d'une destruction obsède la population. Le paroxysme des « jours d'attente » est atteint lorsque, faute de préparation et de répétition, le Premier ministre prononce à la radio un discours en direct, butte sur plusieurs mots, bégaie, s'empêtre au point de l'abrégier. Pour réduire l'état de panique de l'opinion, un gouvernement d'union nationale est constitué avec Moshe Dayan comme ministre de la Défense. L'ordre de mobilisation des réservistes est donné. Sartre peut encore *in extremis* écrire à la dernière ligne de son éditorial daté du samedi 27 mai 1967 « au jour où il paraîtra, même si le sang coule »⁶, moins d'une semaine après la sortie du numéro, le sang a coulé et le Moyen-Orient va changer.

En dépit du succès dans les annales de l'Histoire des revues intellectuelles, l'ouvrage ne fit pas l'unanimité, et, d'abord, parmi les partisans inconditionnels des deux causes, qui ne pouvaient admettre que Sartre offre une égale tribune aux deux parties au lieu de la réserver en exclusivité à la cause qu'ils défendaient en

propre. La revue la plus engagée, l'organe même de l'engagement aurait-il failli à sa mission ? Où est Sartre ? Où est-il caché ? Là où on ne l'attend pas : du côté de l'équilibre et de la symétrie. On devine la surprise, le scandale pour ceux qui préfèrent la solitude reposante et réconfortante de leur soliloque infirme à la cacophonie d'une voix étrangère qui trouble l'harmonie de leur bonne conscience. Il ne s'agissait que d'accepter la juxtaposition de deux points de vue dans un même ensemble, mais c'est déjà trop pour ceux qui ont décrété que le bien est d'un côté et le mal uniquement de l'autre, pour ceux qui prétendent détenir le monopole exclusif de la vérité et ne supportent pas la coprésence d'un autre discours, à plus forte raison l'exigence qui leur est faite explicitement de s'y confronter.

Quelques-uns des intellectuels pro-israéliens et pro-palestiniens de l'époque ne pouvaient tolérer cette forme primaire de la reconnaissance, que Lanzmann appelle avec pudeur « la coexistence inerte et la contiguïté passive » (TM, Lanzmann, 12). Les premiers blâmèrent Sartre d'avoir eu pour le conflit israélo-arabe des scrupules qu'il n'eut pas pour la guerre d'Algérie, laquelle aurait pu justifier, elle aussi, la composition d'un dossier analogue afin de traiter du problème des pieds-noirs ou de la condition de la femme algérienne : « C'est le principe du dossier même que je récuse (...) On dirait que Sartre, cessant d'être un maître à penser et à agir, s'est transformé en universitaire scrupuleux développant en trois parties un exposé classique sur un sujet qui ne le serait pas moins »⁷, écrivit Jacques Givet dans un pamphlet adressé à la gauche intellectuelle dont il repérait déjà les premiers signes de désenchantement à l'égard d'Israël et, de manière concomitante, l'irrésistible ascension de la cause palestinienne toute neuve. Mais ce qui était vrai de Claude Bourdet ou d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie ne l'était pas de Sartre.

La partie adverse ne fut pas plus tendre envers lui en dépit de cette liberté de parole offerte pour la première fois à la revendication palestinienne, laquelle n'avait jamais disposé auparavant d'un espace aussi grand et d'une tribune aussi prestigieuse pour se faire entendre. Parce qu'elle ne débouchait guère sur une adhésion totale et sur un soutien inconditionnel, cette détermination

à faire place à la cause de la Palestine fut perçue comme un misérable alibi, une piètre attitude politique qui ne sied pas au magistère intellectuel planétaire de Sartre. Dans *Contre Israël*, un pamphlet écrit en réaction à celui de Jacques Givet et publié dans la même collection, Pierre Démeron stigmatisait, à son tour, chez le directeur des *Temps modernes* «son embarras, ses hésitations, ses contradictions, son impuissance à juger». Révélant involontairement son arrière-pensée, il finissait – ce qu’heureusement Jacques Givet n’aurait jamais pu écrire – par traiter Sartre de «Ponce Pilate»⁸, allusion subtile pour laisser entendre que les Juifs rejouent dans le conflit le rôle qu’on leur avait assigné dans l’Histoire: celui du peuple déicide crucifiant un Jésus réincarné, ressuscité sous les traits du peuple palestinien.

En 1974, sept années après la publication du numéro, celui-ci était encore disséqué et critiqué. Dans un recueil d’essais sur la cause palestinienne intitulé *Vomito blanco*, Abdelkebir Khatibi revenait à la charge et reprochait à Sartre d’avoir voulu être équitable alors qu’il lui aurait suffi de plaquer, tel quel, le schéma des *Damnés de la terre* sur le conflit israélo-arabe pour en discerner l’implacable vérité au lieu des contradictions et des complexités que Sartre s’était obstiné à y voir. Comment n’a-t-il pas eu le réflexe militant spontané? Comment n’a-t-il pas perçu que l’Algérie et la Palestine sont les étapes d’un même combat contre le colonialisme, puisque dans les deux cas on y retrouve cet affrontement analogue entre Européens et Arabes sur une terre qui ne fait pas partie de l’Occident? Et pourquoi n’a-t-il pas ressenti pour le *fedayin* du Fatah la fascination et la compréhension qu’il avait éprouvées pour le combattant du FLN? «Les larmes de Sartre» en sont la cause, «les larmes de la conscience malheureuse, avec le génocide nazi comme arrière-fond d’une pensée meurtrie»,⁹ explique-t-il. Khatibi ironise sur le déchirement entre les deux parties du conflit de l’auteur du *Diable et le Bon Dieu*: «Qui est coupable? Sartre ne peut répondre, il coupe la poire en deux, il en mange les pépins et il nous lance le reste, c’est ce qu’on appelle ici ses déclarations. [...] Elles obéissent à un langage double, à une morale double, sinon trouble. [...] Où folâtres-tu, ainsi, amitié douloureuse?»¹⁰

Cette neutralité, on le voit, ne fut guère synonyme de facilité. Il suffit de considérer les contributions des parties pour comprendre que les rédacteurs n’espéraient guère en dégager un début de consensus. C’est peine perdue que d’essayer d’établir des correspondances, des points communs fussent-ils tenus, entre ces deux ensembles, de discerner par-delà l’abîme qui les oppose une harmonie secrète d’où surgirait plus tard le miracle d’une solution. Les contradictions entre les points de vue restent entières et massives, et ce n’est pas le moindre mérite du numéro que de les avoir exhibées comme telles, sans ornement, dépourvues de toute perspective rassurante et reconfortante qui en atténuerait les trop vives saillies. «Pas de “face-à-face”. Pas même de bagarre», reconnaît Sartre, probablement nostalgique des rudes polémiques dont il avait le secret, seule «l’inerte coexistence de deux ensembles d’information» (TM, Sartre, 5); *exit* la confrontation, rien de plus qu’une juxtaposition.

1967-2007 : LE POINT DE VUE ARABE A-T-IL CHANGÉ ?

Relire, des années après sa parution, la première partie de cet ouvrage qui rassemble les articles des essayistes arabes appelle une question: entre ce qu’ils écrivaient alors et ce que disent aujourd’hui leurs héritiers, y a-t-il rupture ou continuité?

Cela dépend du lecteur, dira-t-on, mais également du moment où l’on procède à cette relecture. Aurions-nous été sollicités en 1993, réjouis par la signature des accords d’Oslo, louant d’un *Libera me domine* la fin de la domination et de la violence annoncées, entonnant le *finale, Jerusalem Jerusalem* enfin réconciliée dans sa dualité, nous aurions sans doute chanté un requiem, suave et serein comme celui de Fauré, à la mémoire de ce numéro des *Temps modernes* d’un autre temps, du temps d’avant. Les points de vue arabes et israéliens nous seraient apparus comme des témoignages authentiques mais révolus appartenant à l’Antiquité du conflit; la relique d’une dispute théologico-politique entre deux absolus, surgie d’un Moyen Âge obscurantiste où étaient encore plongés ces ennemis jurés; un document d’époque datant de cet Ancien Régime de la haine enfin renversé pour laisser place

aux Lumières éblouissantes de la Raison et de la tolérance et à la révolution imminente de la parole et des actes. C'est, du moins, ce que cette nouvelle ère prometteuse dans les relations israélo-palestiniennes laissait entrevoir et espérer. Et cependant, même en ces temps où le conflit semblait toucher à sa fin, on aurait mieux compris en relisant ces deux versions diamétralement opposées de l'histoire du conflit, que les territoires les plus faciles à rendre ne sont pas ceux que l'on croit ; la négociation la plus difficile entre toutes ne portera ni sur le partage des eaux, des airs, des mers et des pierres ni sur la démarcation des frontières, mais sur l'écriture de l'histoire écoulée et l'attribution de la responsabilité des erreurs, des fautes et des crimes, des échecs, des ratés et des occasions manquées, dont est fait ce conflit. Prié par le même Claude Lanzmann, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation des *Temps modernes*, de livrer son témoignage sur la revue, Pierre Vidal-Naquet s'est exclusivement penché sur ce numéro spécial. C'était au début de l'année 1996. Les grandes espérances s'étaient déjà envolées, un espoir ténu demeurerait. Comparant le conflit israélo-arabe à la situation en Irlande du Nord, il concluait ainsi son texte : « De terrorisme en processus de paix interrompu ou repris, le conflit dure toujours. Il en est de même au Proche-Orient, mais qui sait ? »¹¹

Quarante ans après le numéro des *Temps modernes*, dix ans après la relecture de Pierre Vidal-Naquet, le conflit dure encore. Le titre choisi en 1967 peut toujours resservir. Nous en sommes toujours là, même si une conviction têtue refuse obstinément de désespérer et d'acquiescer à la nouvelle idée reçue d'après laquelle il est des différends insolubles dont le conflit israélo-arabe serait la meilleure illustration.

On ne s'étonnera pas de retrouver abondamment, à chaque page ou presque, la langue de bois propre à cette époque, mais dont il faut constater amèrement son retour en force depuis 2000 tant dans le monde arabe qu'en Europe. La théorie de la conspiration domine l'ensemble des textes et semble sortir tout droit des *Protocoles des Sages de Sion* que les auteurs ne citent jamais et que certains d'entre eux peut-être ne connaissaient pas, ce qui n'enlève rien à la ressemblance : « La dispersion des Juifs dans le

monde et leur puissante omniprésence donnent à leur invasion toutes les caractéristiques d'un complot international contre le peuple de Palestine. [...] Ceux que la rhétorique ne convainc pas, la menace politique et électorale les assouplit, et ceux que la spéculation intellectuelle ne séduit pas, la finance les acquiert. » (TM, Benziane, 327.) Des « jeux diaboliques » du sionisme (TM, Elsamman, 366) à la « nature véritablement cancéreuse » d'Israël (TM, Kayyali, 153), aux « masques derrière lesquels il se camoufle » comme à « l'épais nuage de fumée » dont il « aime à s'envelopper », (TM, El Kholi, 250), ces fleurs de rhétorique, à profusion, sont indicatives d'un terreau propice qu'elles entretiennent, constitutif de la doxa dominante. Tahar Benziane, dont on a lu ci-dessus un premier échantillon, arrive en tête de ce triste concours de la métaphore assassine : « Israël lance ses tentacules à travers les continents pour s'accrocher solidement aux rouages intimes des autres États, s'immiscer dans leurs affaires publiques et privées et partager, *de facto*, leur souveraineté, et ce, par la présence de minorités juives actives et structurées. Le petit Israël qu'ils ont en face d'eux n'est en réalité que la seule tête visible d'une hydre omnipotente qui s'enracine partout. » (TM, Benziane, 337.) Ces images permettent à ceux qui en usent de rationaliser la défaite et de la compenser en plaçant la toute-puissance d'un côté et le droit, juste mais impuissant, de leur côté.

Les interprétations pseudo-marxistes sur les origines du sionisme sont également consternantes. C'est la stratégie du soupçon au service de la bêtise : saviez-vous, par exemple, que « le sionisme est un mouvement créé par les grands financiers et industriels juifs », lesquels « ont incité leurs coreligionnaires à constituer une nation, pensant qu'elle servirait de bastion, à l'échelle mondiale, à leurs entreprises économiques et bancaires » ? (TM, El Kholi, 250.) Ignorez-vous que « les groupes juifs terroristes armés se sont lancés dans des campagnes d'extermination contre les Arabes » ? Que si « l'État sioniste doit être fort, de caractère impérial et glorieux », c'est pour mieux refléter la supériorité du « peuple élu de Dieu » sur les autres peuples de Dieu » ? (TM, Kayyali, 145.) Qu'enfin, les sionistes veulent occuper La Mecque et tout ce qui bouge du Nil à l'Euphrate ? (TM, Nakla, 164.) On

ne le soufflera pas aux têtes brûlées du Gouch Emounim, mais par rapport à cette ambition colossale, le « Grand Israël » qu'ils revendiquent jusqu'au Jourdain fait piètre figure.

Colonialisme, impérialisme, expansionnisme et militarisme rimant avec sionisme, nos auteurs ne manquent pas de les convoquer en alternance pour relater une histoire du conflit au xx^e siècle d'une incroyable uniformité : on apprend ainsi que « des experts de l'impérialisme », sous la direction d'un Premier ministre britannique nommé Camille Bitterman, qui n'a jamais existé au demeurant, se sont réunis en 1907 pour jeter leur dévolu sur cette région (TM, Mohieddine, 225-226). Un demi-siècle plus tard, leurs héritiers ont poursuivi la tâche : « l'impérialisme mondial a permis au sionisme de fonder l'État d'Israël en 1948 afin que ce pays devienne une base de manœuvre contre les mouvements révolutionnaires arabes. » Enfin, au début des années 1960, à l'ère de la décolonisation, la mission n'a pas été interrompue comme on aurait pu le croire ; bien au contraire : Israël reste justement en place et sur place « pour devenir un des tremplins de l'exploitation économique projetée par le néo-colonialisme dans la région » (TM, El Kholi, 253). Les sionistes apparaissent soit comme des valets dociles, de simples exécutants au service d'une cause qui les dépasse, soit comme de fieffés manipulateurs qui embarquent les impérialistes dans cette galère. Comme l'œuf et la poule, on ne sait lequel a engendré l'autre, mais, quoi qu'il en soit, ils sont étroitement coordonnés : « Israël allie ses ambitions expansionnistes aux visées de l'impérialisme » (TM, Mohieddine, 228), les sionistes du monde entier qui viennent coloniser la Palestine ne sont ni plus ni moins qu'un « corps expéditionnaire » (TM, Benziane, 320) et si l'on trouve la métaphore un peu désuète, Khaled Mohieddine vient à point pour considérer les nouveaux immigrants comme « une force de frappe » destinée à « consolider l'instrument impérialiste » (TM, Mohieddine, 232).

On ne sera guère surpris de constater que l'analogie avec les nazis figure en bonne place : exiger des Arabes de faire la paix avec Israël, c'est comme « demander aux Juifs de faire la paix avec Hitler » (TM, Nakla, 162). Entre nazisme et sionisme règne, bien sûr, une étroite parenté, une intime consanguinité. L'évidence

crève les yeux : les méthodes, l'idéologie, la discrimination raciale sans oublier une complicité active et, de surcroît, efficace. « Pendant qu'elle massacrait les Juifs, [l'Allemagne nazie] encourageait secrètement leur émigration, autre moyen de s'en débarrasser. » (TM, Bahaeidine, 260.) Quel comble ! Les nazis ne sont même pas foutus d'être cohérents et de s'en tenir à la première méthode qui aurait évité les conséquences désastreuses de la seconde ! À cette aune, on ne peut qu'être indulgent pour la reconstruction mythique d'un passé judéo-arabe où les Juifs vivent « en totale sécurité » (TM, El Kholi, 244).

La liste des sottises, des contre-vérités, des élucubrations fantasmagiques est encore longue, et Lanzmann, s'interdisant d'exercer la moindre censure, a dû serrer les dents plus d'une fois en donnant le bon à tirer à tant d'inepties, qui, aujourd'hui ne passeraient ni aux *Temps modernes* ni dans les revues intellectuelles dignes de ce nom. Reconnaisant la différence de niveau entre les textes israéliens et arabes, Pierre Vidal-Naquet, indulgent et généreux envers ces derniers, espérant faire comprendre le plus en disant le moins, note que « quelques-uns des textes arabes se situent très en dessous de la ligne de flottaison ». ¹²

À quoi bon persister ? Le reproche majeur adressé par Jacques Givet à la rédaction des *Temps modernes* n'était pas de s'être abstenu de censurer les textes arabes truffés d'erreurs, mais d'avoir offert une tribune prestigieuse à la propagande arabe : ces « dix-sept "points de vue", écrivait-il, sont autant de murs de la haine. Une haine inexpugnable. Pas une porte dans ces murs, pas une lézarde, pas une faille. » ¹³ Le constat est juste. Dans la mesure où cette haine d'Israël jouissait de l'imprimatur de Sartre, elle en tirait une dangereuse légitimité. Certes, publication n'est pas caution ni approbation. De plus, on peut également tabler sur un effet boomerang chez le lecteur choqué par cette détestation continue qui a de fortes chances de se retourner contre la cause initiale qu'elle prétend exalter. Et si c'était la mise en cause de l'hégémonie du récit sioniste de l'histoire disputée pour la première fois dans les colonnes des *Temps modernes* qui troublait l'auteur ? Ce n'est pas improbable, mais une raison plus profonde explique peut-être son indignation. Les contributions arabes sont, sans

aucun doute, outrancières, excessives, redondantes et diffamatoires, bourrées d'erreurs et d'approximations, de slogans et de propagande, elles constituent un procès où ne défilent que des témoins à charge, et dont le verdict ne peut être qu'expéditif : la mort ! la mort ! la mort ! Sans recours en grâce ni remise de peine. Cela vaut-il la peine de prolonger l'exercice si tout est de cet acabit qui, territoires occupés ou pas, s'avère relever de la longue durée et rencontre encore aujourd'hui un grand écho à voir la prose qui navigue sur la toile de nombreux sites Internet ? Oui, car le registre de l'indignation n'épuise pas le fond du discours palestinien, mais sa forme. Oui, car cette violence réclamant la destruction d'Israël, pour injustifiable qu'elle soit, résulte d'un cri, d'une souffrance, d'une dépossession, d'une spoliation, d'une tragédie humaine authentique, individuelle et collective. Malgré tous les oripeaux qui le recouvrent, le défigurent et le dissimulent par cet appel au meurtre, un noyau dur se dégage de l'ensemble de ces textes, qui existe bel et bien. Cette reconnaissance de la résonance humaine qui réside au fond de la cause palestinienne ne veut pas dire qu'Israël est exclusivement responsable et coupable, que c'est là son péché originel, elle ne présume pas des conséquences politiques concrètes qui doivent en être tirées, elle doit être entendue comme une plainte authentique de ces « hommes de chair et d'os » (TM, Sartre, 6) qu'on n'a pas voulu entendre, du côté d'Israël, à cause du langage violent employé et de la fin meurtrière annoncée. Cette plainte authentique ne signifie nullement pour Sartre un consentement quelconque à un objectif qui aurait ne serait-ce que l'apparence d'une nouvelle solution finale. Or, c'est bien là que réside cette contradiction que Sartre constate, la mort dans l'âme. Même s'il n'a pas de réponse.

Nous n'en savons pas plus que lui aujourd'hui. Et comme lui, des questions, des surprises, des troubles, des inquiétudes. Il faut lire, d'affilée, ces trois cents pages pour comprendre et entendre ce qu'ils ont à dire. Il est salutaire de se tremper dans ce bain-là même si cela implique souvent une plongée en eau trouble.¹⁴ Salutaire pour ne pas ou ne plus tomber dans l'irénisme que l'on a souvent reproché aux partisans d'une solution fondée sur le principe de « la paix contre les territoires » convaincus que le

retrait des territoires depuis 1967 épuisera l'intégralité du contentieux. Elle est salutaire également pour entendre la doléance palestinienne dans son intégrité. C'est là qu'il convient de respecter la part du contrat qui incombe au lecteur, tel que Sartre nous y engage : commençant par le point de vue palestinien, le prendre au sérieux ; le lire en neutralisant ses répugnances ; réprimer la tentation si forte de s'indigner, d'objecter, d'argumenter, de rectifier, de riposter aussitôt. Faire le vide. Mettre à distance tout ce que l'on a appris, tout ce dont on est convaincu ; bloquer les mécanismes d'autodéfense prêts à bondir à la première agression. L'exercice est difficile, nul ne devrait en sortir indemne. Il s'agit d'écouter. Non pas tant ce qu'ils ont à nous dire, ce n'est pas aux sionistes qu'ils s'adressent ; non pas tant ce qu'ils disent à l'Occident, mais ce qu'ils se disent à eux-mêmes, ce qu'ils se racontent. À cet égard, il n'est pas très important de démêler le bon grain de l'ivraie, le mythe et les réalités, ce qui est erreur et ce qui est vérité. Prendre les choses en bloc. Lire ces réquisitoires et être tout ouïe : tel est leur récit. Comme le nôtre, il s'estime fondé, argumenté. Même lorsqu'il débouche sur la haine, pour être destructive, celle-ci n'est pas gratuite et arbitraire.

Les points de vue arabes assument pleinement le non au dialogue, à la négociation et à la reconnaissance. Les titres des articles, dont nous ne retiendrons que le dernier, « Pourquoi le "non" au dialogue ? », sont éloquentes. À quoi tient ce refus de la paix, ou, pour reprendre leurs termes, pourquoi la seule paix envisagée « ne peut être édifiée que par l'élimination de la source et des raisons de l'agression », la destruction d'Israël ? (TM, Anabtawi, 125.) Khaled Mohieddine l'explique par une parabole : « L'usurpateur vole une maison avec son contenu, en chasse le propriétaire, puis demande le maintien du statu quo jusqu'à ce que la situation se stabilise et que les remous s'effacent. » (TM, Mohieddine, 236-237.) Tel est le « sentiment fondamental » (voir TM, Hadawi, 208) éprouvé par les Palestiniens, le drame, le canevas brossé dans sa simplicité manichéenne avec ses acteurs inégaux en droits et en mérites : d'un côté, un propriétaire qui jouissait de tous ses biens jusqu'à ce qu'il en ait été dépossédé ; de l'autre, un voleur dont l'action est un délit illégal que ne justifie aucune circonstance

atténuante. Or, une fois le larcin commis jusqu'au bout, avec dépossession et expulsion du propriétaire, voilà que le voleur réclame la paix sur la base du *statu quo* établi, alors que pour le propriétaire, ce qui compte avant toute chose, c'est d'être rétabli dans la jouissance de son foyer et de ses biens. Même lorsqu'il a la légitimité et la légalité internationale avec lui (le plan de partage), le voleur reste un voleur qui a bénéficié de complices à sa solde pour conspirer contre lui. Dans cette optique, les cinq pays arabes qui ont déclaré la guerre à Israël, ne sont pas les agresseurs, ils ont prêté assistance à personne en danger. La légitime défense dont le voleur estime se prévaloir est nulle et non avenue, comparée à la légitime défense originelle et réelle qui est celle du propriétaire. « Unique source de droit » (TM, Soliman, 279), les Palestiniens ont des *droits*, tous légitimes et absolus, les sionistes des *prétentions* toutes nulles et infondées (voir TM, Hadawi, 103).

Contrairement à la « première manière de concevoir le problème palestinien à partir du fait accompli, c'est-à-dire, de l'existence de l'État d'Israël, et de rechercher une solution en l'acceptant », le monde arabe envisage, lui, les choses d'une autre manière, « moins réaliste », admet Lotfallah Soliman. Elles consistent à refuser le fait accompli : « Il ne sert à rien [...] de reconnaître un "fait de droit" dont nous contestons non seulement la justice, mais également la légalité » (TM, Soliman, 278), « Il ne sert de rien alors de vouloir arriver à un accommodement, de rendre les points de vue raisonnables ou de rechercher un compromis qui, dans la plupart des cas, n'est qu'une autre forme du *statu quo*. » (TM, 295, Laroui.) Il est proprement « inconcevable de légaliser la situation illégale instaurée en Palestine » (TM, Nakla, 156). La Loi du retour est vécue comme une infamie qui retourne le couteau dans la plaie : « ...un million d'Arabes dispersés vivent sous des tentes, alors qu'Israël ouvre largement ses portes à des hommes venus du monde entier » (TM, Mohieddine, 232). « C'est pure ironie de dire des Juifs étrangers qu'ils "reviennent" chez eux dans un pays qu'ils n'ont jamais vu et dont ils chassent la population qui y est née et qui y a toujours vécu. » (TM, Hadawi, 102.)

La conclusion des attendus qui précèdent est reprise comme un leitmotiv : « Israël ne peut pas continuer à exister. » (TM, Stradal,

216.) Soit qu'il se désagrège de l'intérieur, soit que les Juifs se débarrassent eux-mêmes du sionisme, ou qu'enfin ils soient jetés à la mer et s'en retournent là d'où ils sont venus, il s'agit de « faire regretter aux Israéliens – mais alors regretter amèrement – d'être jamais venus ici... » (TM, Stradal, 220). Sachant bien que les Palestiniens n'y parviendront ni par la persuasion ni par la pression économique et politique, il ne leur reste afin que justice soit faite que l'option armée : hé bien, la guerre ! Par tous les moyens, y compris idéologiques ! D'où l'effort constant à nier systématiquement toute légitimité et pertinence aux raisons invoquées par le camp adverse pour arguer de son bon droit :

– Soit que l'on interprète la promesse divine dans un sens exclusivement spirituel, et non au pied de la lettre, soit que la promesse au peuple juif a été révoquée par Dieu avec le retour du premier exil ou transférée à l'humanité tout entière, l'Ancien Testament ne peut conférer aux Juifs de titre de propriété sur la Palestine (voir TM, Hadawi, 93-94).

– La présence antérieure du peuple juif en Palestine dans l'Antiquité ne peut être source de droit depuis que celle-ci s'est tarie autour des années 135. De plus, les Juifs d'aujourd'hui « n'ont aucun rapport avec les anciens Hébreux » (TM, Hadawi, 100).

– Ils forment une entité religieuse, nullement une nation. Or, les membres d'une confession spirituelle ne sont pas habilités, au nom d'une particularité de ce type pour aussi respectable qu'elle soit, à revendiquer un État pour protéger ses coreligionnaires.

– Le travail accompli par les pionniers juifs depuis les premières vagues d'immigration en Palestine à la fin du XIX^e siècle ne confère pas plus de droit que celui effectué par les colons en Afrique et en Asie. L'exploitation économique des ressources locales n'est-il pas un trait majeur du colonialisme ?

– Si l'antisémitisme peut être envisagé comme une cause susceptible de légitimer une solution politique et nationale pour les Juifs, le cadre territorial qui aurait pu leur être attribué aurait dû se situer là où ils ont effectivement souffert de l'exclusion, là où l'antisémitisme a atteint son paroxysme, autrement dit en Europe. Mais ce n'est, en aucun cas, aux Palestiniens d'en subir les conséquences et d'en payer le prix exorbitant. En vertu de la Catastrophe

terrible que les Juifs ont subi, il est injuste et scandaleux d'avoir exigé des Palestiniens qu'ils consentent à la mise en cause, fût-elle partielle, de leur droit à l'autodétermination dans leur patrie natale et ancestrale, la Palestine ; puis à l'expulsion massive qu'ils ont subie au terme de leur combat pour défendre leurs droits inaliénables.

– Aucun document émanant d'une puissance étrangère ou d'une instance internationale – de la déclaration Balfour jusqu'à la résolution 181 sur la partition de la Palestine en deux États – n'est recevable, puisque ces textes s'appuient sur d'autres critères que ceux qui fondent leur cause juste.

– Enfin demeure l'objection première et ultime, l'arme fatale capable de repousser tous les plaidoyers – de la Bible à l'Histoire, des achats de terre aux résolutions diplomatiques internationales – sur lesquels le sionisme échafaude sa prétendue légitimité, les Juifs sont et demeurent en Palestine, au moment de leur venue et jusqu'à la fin des temps, « des étrangers venus de tous les coins du monde » et le restent (TM, Hadawi, 199).

Pour se défendre de l'accusation d'antisémitisme, outre l'origine sémite des Palestiniens, il est précisé que la partie sioniste est combattue « non parce qu'elle est juive, mais tout simplement parce qu'elle est étrangère. Son attitude a été la même lorsqu'au lieu de Juifs, il avait en face de lui des Turcs musulmans. [...] Que ceux qui ont commis cette agression soient juifs ou mormons, cela ne change pas un iota au préjudice subi par les colonisés et cela ne justifie pas, au regard du droit des États, l'occupation de la Palestine. » (TM, Benziane, 320.)¹⁵

Ces arguments ne sont pas neufs. En vérité, ils servent toujours. Cependant, il ne faut pas s'y tromper : ce ne sont pas ces objections qui, additionnées ensemble, conduisent à invalider la légitimité de l'État juif, c'est le refus initial et préalable de la décision des Juifs sionistes de s'établir en Palestine qui déclenche la mise en place de ce montage laborieux et dogmatique.¹⁶

Contester le sionisme et son ambition à « faire des Juifs une collectivité nationale insulaire, non-assimilée et non assimilable » (TM, Soliman, 273) oblige les auteurs à valoriser le diasporisme : « Le rôle historique des Juifs n'est peut-être pas de se rétracter sur

une particularité de plus en plus mythique. » (TM, Laroui, 313.)¹⁷ Ils se montrent parfois faussement bienveillants envers la diaspora : « Parler des Juifs en tant que nation ne couvre-t-il pas le risque [...] de rejeter les Juifs en dehors des communautés nationales auxquelles ils appartiennent ? » (TM, Soliman, 272.) Ils en viennent à proposer des solutions de rechange : « Le problème juif peut être résolu par une assimilation renforcée des Juifs aux différents milieux nationaux, tout en demeurant, naturellement, juifs par leur religion. » (TM, Bahaeidine, 261.) Puis, perdant patience, certains estiment qu'il faut mettre bon ordre à tout cela en déclarant, abrupt, que « ce n'est plus au reste du monde de faire un examen de conscience au sujet de l'antisémitisme, mais c'est aux Juifs de réviser leur attitude au sujet de l'assimilation ». À partir de là, le glissement antisémite est inévitable : « La solution du problème de la paix dans le monde dépend, dans une certaine mesure, de cet effort que pourraient faire les Juifs pour s'humaniser, c'est-à-dire agir en tant qu'hommes, renoncer à leurs "attributs" spécifiques et à leur particularisme rigide, s'incarner enfin. » (TM, Benziane, 335.)¹⁸

La cause palestinienne est, à leurs yeux, absolument juste et justement absolue. Elle est d'autant « plus proche de la vérité objective » qu'elle est renforcée par quelques voix juives qui soutiennent leur cause, alors que le contraire n'existe pas (voir TM, Laroui, 298).¹⁹

Est-ce à dire que l'on ne trouve nulle parole qui, par allusion, sans crier gare, fût-ce à demi-mot, suggérerait, certes, sans tambour ni trompette, une reconnaissance d'Israël ou de la nation juive ? L'attente est prématurée. Tout au plus, Loutfi El Kholi raconte, à propos de la proposition britannique d'établir un foyer national en Ouganda, qu'elle fut finalement rejetée par les dirigeants sionistes au motif qu'« ils n'obtiendraient jamais l'appui des masses juives fascinées par la magie de la Terre promise, qui, pour elles, se situait en Palestine et non en Ouganda » (TM, El Kholi, 251). « Fascination », « magie », les termes employés relèvent du mystique, de l'irrationnel, mais, une fois n'est pas coutume, et sans s'en être rendu compte, l'auteur a admis que les leaders se plient, tout de même, aux volontés des masses et reconnu que les masses

juives conçoivent un attachement pour la Terre d'Israël identique à celui qu'on éprouve pour une patrie. Voilà également une définition du sionisme offerte par Ahmed Bahaeiddine : « Son objectif [Il s'agit du sionisme politique] consistait à convertir la religion juive en nationalisme, en créant quelque part un État dont tous les Juifs du monde, après avoir renoncé à celle qu'ils possédaient, porteraient la nationalité. » (TM, Bahaeiddine, 257.) Pour autant que « quelque part » eût été remplacé par « Terre d'Israël », un grand nombre de sionistes aurait pu souscrire à cette définition avancée par l'auteur avec sérénité.

Sur plus de trois cents pages, ne trouve-t-on aucun début d'autocritique ? Une question échappe, peut-être, à cette pensée unique : « L'existence d'Israël, comme État, est-elle un obstacle infranchissable et définitif à [la] réconciliation [des pays arabes] avec le monde moderne ? » (TM, Laroui, 314.) Comment faut-il l'entendre ? Est-ce l'espoir qu'un jour l'obstacle Israël sera levé ? Ou peut-être le vœu qu'Israël ne devienne pas une fixation pour le monde arabe, ce qui pourrait compromettre son rendez-vous indispensable avec la modernité. La réalité est connue : le rendez-vous a été manqué et l'existence d'Israël n'est qu'un prétexte pour justifier cet échec qui a des racines plus profondes.

Un constat commun est décliné par les auteurs de la partie arabe : l'évidence morale de la cause palestinienne ne va pas de soi en Europe, laquelle est acquise d'avance en faveur d'Israël. Ils buttent sur ce décalage et s'efforcent de l'expliquer. Leur tentative première pour résoudre cette contradiction est de l'attribuer, une fois de plus, à la collusion entre les sionistes et cet « aréopage invisible [...] conditionné de façon à prononcer seulement leur condamnation et à réagir seulement en leur défaveur » (TM, Benziane, 325). Ils pointent du doigt l'événement majeur qui a généré ce soutien systématique et inconditionnel : la Shoah. Autrement dit, « cette attitude subjective résulte essentiellement du complexe de culpabilité que l'Occident s'est forgé à l'égard des Juifs » (TM, Benziane, 317). L'opinion occidentale, est-il suggéré, avait « à choisir entre un malheur lointain que peu de gens avaient la possibilité de constater et un malheur présent, visible par tous » (TM, Laroui, 304). Enfin, « l'Occidental reste partial puisqu'en tout état

de cause il ne peut pas trancher contre le Juif qui est dans chaque sioniste sous peine d'être taxé d'antisémitisme ». L'explication est sommaire, mais si on la dissocie de la cause avancée, Tahar Benziane dégage un élément qui correspond étroitement à l'attitude de l'Europe en général et à celle de Sartre en particulier. Celui-ci, en effet, refuse de ne voir en Israël que les détenteurs d'une identité politique et nationale nouvelle – autrement dit, des sionistes ou des Israéliens, comme le souhaitent les auteurs arabes. Ces derniers ne peuvent « empêcher que les Israéliens pour nous soient aussi des Juifs », écrit-il (TM, Sartre, 19). La délégitimation d'Israël passe par cet effacement symbolique de leur identité, qui est le préalable à sa destruction. Sartre ne s'y trompe pas : enfonçant une des ruses de l'antisémitisme, il sait pertinemment qu'en finir avec Israël ou le sionisme, en finir avec les Israéliens ou les sionistes, c'est, de toute façon, viser des Juifs. Et donc, les liquider une seconde fois.

D'une formule péremptoire, froide, Abdallah Laroui tire la conclusion : « Les camps nazis ont eut raison des droits des Arabes, mais les Arabes n'ont pas créé les camps nazis ; c'est la vérité objective et les Occidentaux n'ont aucune raison de la nier. » (TM, Laroui, 305.) Certes, mais pour en finir avec Israël, jusqu'à quelle extrémité sont-ils prêts à aller ?

Trois observations méritent d'être faites : tout d'abord, s'il y a bien une chose que l'on doit constater avec satisfaction, c'est que nulle part on ne trouve dans cet ensemble quoi que ce soit qui pourrait s'apparenter, de près ou de loin, au négationnisme. Même les partisans de la théorie du complot n'en viennent pas à concevoir l'idée que la Shoah était une machination ourdie par les sionistes pour perpétrer leur forfait contre les Palestiniens, qui furent, eux, les victimes d'un véritable génocide, selon les dires de ce délire malsain. L'extermination des Juifs n'est ni minimisée ni contestée. Sa réalité et son ampleur sont pleinement admises. Comparée aux problèmes des minorités ethniques et religieuses en général, on reconnaît que la question juive sur le plan humain s'en distingue « en degré et en acuité » ; La Shoah a « donné à ce problème humain une étendue inconnue jusqu'alors et accentué la nécessité d'un remède plus radical » (TM, Majdalany, 282).

Dont acte, même si cela n'atténue pas la mise en cause de la solution qui a été adoptée, « la création d'un État sioniste, dirigée pratiquement contre le mouvement nationaliste arabe ». En ce sens, et si étonnant que cela puisse paraître, de 1967 à aujourd'hui, il y a régression.

Un second élément mérite, lui aussi, d'être souligné et apprécié : s'ils reprochent aux Européens de s'être défaits de leurs responsabilités, de n'avoir pas pour eux la moindre compassion, alors qu'ils ont vu l'aspiration juive à l'État s'effectuer à leurs dépens sans mot dire, redoublant ainsi le sentiment arabe d'injustice, les intellectuels arabes qui s'expriment dans *Les Temps modernes* semblent comprendre, dans une certaine mesure, que la culpabilité qui ronge l'Europe (ou la hantise de passer pour antisémite) se traduise par ce soutien inconditionnel. Ils le déplorent, bien sûr, ils voudraient que les Palestiniens aient aussi leur part de cette compassion rétrospective. Même s'ils doutent que cela puisse changer, ils en prennent leur parti. Au moins ont-ils exprimé leur doléance. De même qu'Israël a tiré parti d'un sentiment de culpabilité de l'Europe envers le peuple juif, ils aimeraient bien, en faisant valoir la responsabilité indirecte de l'Europe à la création du problème palestinien, tirer parti, à leur tour, d'un nouveau complexe de culpabilité que ressentirait l'Europe envers eux. Mais jamais, jamais dans leur argumentation relative à cette question difficile et complexe qui relie Israël et la Palestine à la Shoah et l'Europe, ne trouvent-ils sous leur plume ce passage obligé excessif, exaspérant, insupportable qui consiste, de nos jours, à accuser Israël de « manipulation », d'« exploitation », d'« instrumentalisation » de la Shoah.²⁰ Ils reprochent à l'Europe d'être intimidée, ils reprochent à Israël d'avoir pu réaliser un projet politique et national en Palestine, pas d'en avoir fait un usage qui profane la mémoire des disparus.

Antisionisme pour antisionisme, j'ose éprouver, sur ce point, de la nostalgie pour cet antisionisme-là de 1967 qui, sur la question qui exige plus que toute autre qu'on s'y avance pas à pas, qu'on s'y exprime avec mesure, qu'on y pèse chacun des mots qu'on emploie, a au moins le mérite de dire ces quatre vérités sans avoir recours ni au négationnisme exécrationnel ni à cette terminologie diffamatoire.

Quarante ans après, ce ne sont pas là les seuls changements qui sont intervenus. Le plus significatif est assurément le fait que ce soutien massif de l'Europe à la cause d'Israël, qui semblait définitif et inébranlable puisqu'il reposait sur un tel préalable, s'est désagrégé. Toutes ces références à une Europe unanimement proisraélienne, par culpabilité, solidarité ou admiration rappellent, si on l'avait oublié, que l'ouvrage ne date pas d'aujourd'hui, qu'il est d'un autre temps, et si j'ose dire, d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître, lorsqu'Israël était roi, ou à tout le moins, jouissait d'une aura publique et diplomatique unanime. L'Europe a changé et n'a plus pour Israël le regard qu'elle avait autrefois. Pourquoi ? À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les révélations sur la Shoah ont sans aucun doute supprimé en Europe la légitimité d'une position hostile à la revendication sioniste : on ne pouvait pas, on ne pouvait plus, tout de suite après la Shoah, oser contester, sur le principe, le droit des Juifs à se doter d'une patrie comme ils avaient commencé de le faire depuis la fin du XIX^e siècle.²¹ Or les auteurs arabes qui s'étaient bien rendu compte du soutien de la conscience progressiste européenne à la lutte menée par le FLN en Algérie puis au Vietnam s'étonnent et s'indignent de constater qu'elle ne conçoit pas une sympathie analogue pour l'OLP qui, selon eux, aurait dû bénéficier du même « droit de prendre les mesures – toutes les mesures – adéquates au recouvrement des droits usurpés » (TM, Mohieddine, 232). Le sionisme n'est-il pas un colonialisme qui doit disparaître de la même façon et pour les mêmes raisons ? La culpabilité de l'Europe envers les Juifs fait toute la différence, pensent-ils. Mais était-ce là la seule cause du soutien à Israël ? La mémoire de la Shoah, à elle seule, est un motif nécessaire mais insuffisant pour expliquer l'attitude de l'Europe. Il n'y avait pas que le souvenir de l'extermination qui entraînait dans son jugement, mais également l'avenir que les Arabes, en cas de victoire, entendaient réserver aux Juifs vaincus. Ce qui explique que la cause palestinienne assumée et gérée par le monde arabe, avec Nasser en tête, n'a pas rencontré le même écho, c'est, outre la Shoah, le fait qu'au nom de l'injustice subie, elle réclame la fin de l'État d'Israël, la fin du sionisme ; autrement dit, le fait qu'elle s'obstine à vouloir, à prévoir

une Shoah ou quelque chose qui lui ressemble. Les griefs palestiniens pouvaient bien être légitimes, l'intolérable qu'ils avaient subi s'atténuait auprès de cet intolérable qui leur tenait lieu de projet, de revendication, de but en soi, et dont ils annonçaient l'imminence. Si la mémoire de la Shoah a été activée, c'est que les ennemis d'Israël, à commencer par les Palestiniens, n'ont cessé de définir la finalité de leur combat en des termes empruntés au réseau lexical de l'extermination sous toutes les formes et variantes possibles, ouvertes ou atténuées : liquidation, destruction, disparition, élimination. Parfois de savantes distinctions ont été avancées : la destruction de l'État n'est pas celle du peuple, l'élimination politique n'est pas synonyme de liquidation humaine. Sartre n'ignorait pas ces subtilités qui apparaissent, au demeurant, dans le numéro des *Temps modernes*. Il savait surtout à quel point elles sont inaudibles, irrecevables et que tant qu'elles auraient cours, elles réduisaient considérablement son soutien à la cause des Palestiniens. Sartre pouvait bien acquiescer, partiellement ou totalement, au récit de l'histoire écoulée, aux doléances présentes, et même aux différentes stratégies préconisées de lutte armée, sitôt qu'on passait aux solutions, aux projets, cette compréhension et ce début de compagnonnage se heurtaient à une infranchissable barrière puisqu'elles signifiaient toutes le refus de l'État d'Israël.

À cet égard, il entrait dans l'attitude de l'Europe en général et de Sartre en particulier sans doute de la morale de conviction, mais surtout, nous semble-t-il, une éthique de responsabilité en vertu de laquelle la question n'est pas de savoir si le sionisme est un colonialisme à en juger à ses méthodes ou un impérialisme à en juger à ses alliés, mais de se demander si la tragédie palestinienne justifie une nouvelle destruction des Juifs. La réponse de Sartre est non, et l'argument, par excellence, des Palestiniens – « un mal ne peut être guéri par la perpétration d'un autre mal » (TM, Nakla, 163) – est retourné contre eux.

Lorsque l'Algérie indépendante a triomphé, soldats français et Français d'Algérie furent rapatriés dans l'Hexagone ; le jour où le Vietnam l'emporterait (nous sommes encore en 1967), les soldats américains reviendraient aux USA. En revanche, si les Arabes

avaient été victorieux cette année-là, et s'ils l'étaient demain, nulle métropole n'attendrait les Juifs puisqu'ils n'en ont pas. Et c'est d'ailleurs la raison même pour laquelle cette conscience européenne reconnaît aux Palestiniens depuis 1967 concernant les territoires occupés, « le droit de prendre les mesures – toutes les mesures – adéquates au recouvrement des droits usurpés » (TM, Mohieddine, 232). Car l'armée israélienne et les fameux colons habitant les implantations disposent, cette fois, d'une métropole où ils pourront retourner, comme l'ont fait précisément, il y a plus d'un an, ceux qui résidaient dans la bande de Gaza.

De 1967 à 2007, on voit bien s'opérer un changement de perception de la Shoah et de ses implications au Moyen-Orient : jusqu'en 1967, elle était la Catastrophe qui justifiait qu'Israël soit soutenu dans son principe et sa sécurité, elle est devenue aujourd'hui la Catastrophe qui a enclenché celle des Palestiniens. Le fait que les Israéliens disposent d'un État et que les Palestiniens n'en aient toujours pas a sans doute contribué à modifier cette perception initiale, sinon à la renverser. C'est aussi, qu'entre une réalité intolérable déjà là – des Palestiniens occupés et toujours sans État – et un scénario catastrophe futur, la sympathie va à ceux qui souffrent sûrement, non à ceux qui pourraient éventuellement souffrir.

On enregistre également une autre mutation, elle aussi regrettable. À la fin de son éditorial, Sartre s'adresse à la gauche alors désunie autour du conflit israélo-arabe (le parti communiste était résolument nassérien tandis que la SFIO était traditionnellement pro-israélienne), afin qu'elle dégage une ligne cohérente et s'interroge sur son rôle à venir. Ce rôle, elle ne semble pas l'avoir trouvé, même si elle parle d'une seule voix qui n'est pas celle que Sartre avait souhaitée pour elle. Concernant la gauche arabe, les choses étaient déjà à l'époque nettes et navrantes comme elles le sont encore aujourd'hui : les plus farouches adversaires du sionisme et d'Israël sont toujours les prétendus progressistes tandis que « la réaction arabe se comporte comme s'il existait entre elle et Israël un pacte non écrit », notait déjà Ahmed Bahaieddine (TM, 256). Il en est des intellectuels comme des hommes politiques et des États : classés à droite, réacs ou pro-américains, ils acceptent que

les intérêts prennent la place des passions ; classés à gauche, ils refusent tout compromis qui est pour eux compromission et trahison de la cause sacro-sainte. Allah peut être ou ne pas être, en revanche le diable existe bel et bien et s'appelle Israël : pour être laïc, on a la religion de substitution qu'on peut. Il convient de l'admettre : c'est avec les premiers que la paix a été possible, pas avec les seconds – avec Sadate, pas avec Nasser. Ce dogmatisme de la gauche intellectuelle autour du conflit israélo-arabe n'est-il pas en train de gagner du terrain en France ? En dépit de la « petite phrase » du général de Gaulle, la droite, conservatrice ou libérale, répond présent à l'appel d'Israël. La gauche intellectuelle semble suivre une pente glissante au point de ressembler aux progressistes arabes d'hier et d'aujourd'hui qui fonctionnent par idées reçues et n'ont jamais fait avancer d'un pas l'entente israélo-arabe ? Depuis la résurgence de l'extrême-gauche autour des thèmes de l'altermondialisation et de l'antiaméricanisme, les accusations d'impérialisme et de néocolonialisme dont Israël faisait déjà les frais dans le passé ont retrouvé une nouvelle vigueur, mais pas un gramme de pertinence de plus. Il est une autre différence, et de taille. Il n'y pas de Sartre parmi les gauchistes d'aujourd'hui pour leur tenir tête. La gauche intellectuelle est décidément bien orpheline. Sartre, réveille-toi, ils pourraient devenir fous.

Terminons cet examen par un inventaire, un florilège de phrases glanées çà et là, comme des pépites au milieu des décombres, que je livre à la méditation du lecteur. Soit cette phrase : « Il est dès lors aisé de comprendre qu'un peuple aussi ancien ne veut pas finir misérablement son histoire dans une "diaspora". » (TM, Benziane, 342.) Écrite pour et par un Palestinien, elle pourrait l'avoir été pour et par un Juif. Sur les rapports diaspora/Israël, Abdallah Laroui a cette réflexion profonde qui, en quelques mots, dit l'essentiel, aux antipodes de ces sempiternels propos sur la double allégeance : « Le Juif dans le monde a besoin de l'existence d'Israël comme la solution lointaine et théorique de sa dualité vécue. » (TM, Laroui, 312.)

Notons également deux passages où le sentiment humain transcende le conflit : évoquant le maire de Haïfa, Shebatai Levy, qui

avait supplié en 1948 ses concitoyens arabes de ne pas fuir la ville, Sami Hadawi écrit : « Cet homme – que l'auteur connaissait personnellement – avait des vues larges, et son appel était honnête et sincère. » (TM, Hadawi, 180.) L'indication en aparté fait prendre conscience des coopérations, des compagnonnages, des amitiés judéo-arabes irréductibles au conflit, que la guerre a brisées. Ou encore ce récit poignant sur les réfugiés : « Tous les matins, ils viennent s'asseoir sur une colline, et regardent les Israéliens labourer le lopin de terre qu'ils ont labouré eux-mêmes de leurs propres mains et sur lequel ils vivaient de père en fils depuis des siècles. » (TM, Benziane, 343.) On mesure ici l'ampleur du malentendu : pour les Israéliens, les Palestiniens n'avaient été, somme toute, déplacés que de quelques kilomètres. Coupés de leurs foyers, dépossédés de leur bien, ils demeureraient toujours en Palestine ; de l'autre côté de la frontière, mais dans la patrie tout de même, à défaut de vivre dans le village natal que, peu ou prou, on finit tous par quitter un jour. Pour les Palestiniens, c'est cette proximité-là qui nourrissait justement l'espoir de retour et le rendait concret, accessible, sinon à portée de la main du moins à portée de la poudre et des balles qu'il suffisait de se procurer.

On trouve enfin au milieu de ces idées fausses et de ces fantasmes récurrents cette vérité que toutes les victoires et semi-victoires remportées par Tsahal ne peuvent altérer : « Israël peut toujours se prévaloir de sa présence à l'ONU et de sa reconnaissance par certains États, cela n'est d'aucun secours pratique tant que les États arabes qui entourent Israël ne le reconnaissent pas. C'est avec eux qu'il doit vivre et ce sont eux qui constituent son environnement naturel ; à long terme c'est d'eux que dépendra sa survie. » (TM, Benziane, 341.) Ô, certes, Israël démontre tous les jours que son existence est indépendante de la reconnaissance et de la légitimité que les Palestiniens lui accorderont ou non. Israël tient bon, malgré... et en dépit de... Mais là aussi, comme plus haut, on peut remplacer « Israël » par « Palestine » et « États arabes » par « Israël ». Dans cette situation où l'asymétrie est si manifeste, il y a au moins cette réciprocité à laquelle les deux seront tenus, tôt ou tard, de faire passer du virtuel au réel.

La dernière ligne du recueil arabe balaie les illusions : « Je hais ce sionisme qui sépare l'Arabe du Juif. » (TM, Elsamman, 367.) Manière facile et expéditive de dire que c'est la faute au sionisme, comme ce fut en France la faute à Rousseau. Elle ne fait pas plus avancer la cause de la paix qu'écrire : « Je hais ce nationalisme palestinien qui sépare le Juif de l'Arabe. » Il faudra faire avec le nationalisme juif et avec le nationalisme palestinien. Le triomphe de l'un aux dépens de l'autre est source de frustrations et de violence continuelle. C'est pourquoi « le Grand Israël » ne pourra pas tenir encore longtemps, même si quarante ans c'est déjà très long ; c'est pourquoi « l'État binational » de la Méditerranée au Jourdain, sous ses apparences andalouses, est exclu. Juifs et Arabes trouvent dans le sentiment national un marqueur d'identité collective. Ils ne sont pas les seuls, il en va ainsi dans le monde. À condition qu'il soit ni totalement frustré ni totalement assouvi, mais résolument inachevé, impur, partiel, en manque. Définitivement. Le partage constitue ce point d'équilibre qu'il est indispensable d'atteindre.

Avant 1967, les Palestiniens réclamaient ouvertement la disparition d'Israël au nom de la justice. Mais une justice qui implique la liquidation d'un pays tout entier et détruirait son caractère si ce n'est sa population, est une justice criminelle. Au contraire, une justice qui, depuis 1967, requiert le retrait d'Israël de la Cisjordanie tient compte des revendications palestiniennes sur leur patrie sans mettre Israël en péril. Mais s'en tiendront-ils là ? Le conflit est antérieur à 1967 et les griefs également. Or, ces griefs, la restitution territoriale de Gaza et, demain, de la Cisjordanie ne les résoudra pas. Le refus du Hamas de reconnaître l'existence de l'État d'Israël et les appels du président iranien à le rayer de la carte à la veille d'une capacité nucléaire relativisent les retombées positives espérées du retrait. Le péché originel, et pas seulement pour eux, remonte à 1948, à l'instar de ce que disent les témoignages de la partie arabe dans *Les Temps modernes* alors qu'Israël était limité à son sanctuaire et n'occupait ni la bande de Gaza ni la Cisjordanie ni le Sinaï ni le Golan. À cet égard, ces textes d'avant la guerre des Six-Jours conservent une certaine pertinence pour les militants du Fatah, une pertinence certaine pour

ceux du Hamas : là où les premiers, s'ils demeurent bel et bien favorables au principe de « deux peuples, deux États », admettront que ces textes-là furent autrefois leur credo et consentent, par la force des choses, à ne plus en tirer des implications pratiques, en revanche, les seconds y souscrivent pleinement à ceci près que pour les adapter à leurs vues actuelles, ils les auraient émaillés de citations bien en vue du Coran et d'appels enflammés à la révolution islamique en lieu et place des mots d'ordre autrefois hégémoniques en faveur du socialisme arabe, de nos jours, anachronique. Il y a donc un progrès en apparence : tous étaient voués, en puissance, à la destruction d'Israël, et démontraient avec vigueur l'indiscutable illégitimité qui frappe la revendication d'une souveraineté juive sur la Palestine, quelles que soient ses dimensions, Grand Israël ou État croupion. Il y en a aujourd'hui la moitié ou presque qui ne partage plus ces vues.

Côté israélien, l'appréciation de ce changement est mélangée et divisée entre ceux qui constatent la performance et ceux qui la nient. Les Palestiniens qui ont fait ce chemin viennent de loin sans aucun doute, et s'il n'y a pas manœuvre, il s'agit bien d'une révolution qui devrait forcer le respect.

Et cependant, ceux qui l'ont accomplie ne donnent pas toujours l'impression d'avoir opéré une transformation de fond en comble. Comme si le discours d'antan était mis en réserve, mis dans le placard, caduc mais non aboli. C'est qu'ils ont, pour la plupart, acquiescé, dans leur tête, à une reconnaissance de fait, non à une reconnaissance de droit. Certains estiment que si dans les circonstances présentes une reconnaissance de fait suffit, en échange d'un retrait israélien, les Palestiniens devront alors admettre le droit d'Israël. Pas moins. Tout compromis en deçà de cette ferme exigence exposerait Israël à de douloureuses déconvenues. Et pourtant, ne serait-on pas bien inspiré par réalisme de se contenter de la première, plutôt que de chercher vainement à obtenir la seconde ?

D'un autre côté, si les Palestiniens ne s'accommodent que du fait israélien, ne doit-on pas craindre la réversibilité de cette reconnaissance si, d'aventure, le rapport de forces venait à changer ? À s'en remettre uniquement à la force des choses, ne risque-t-on pas, un jour, de se sentir floué ?

UN « FAIT COLONIAL » EST-IL UN COLONIALISME ?

Venons-en au texte de Maxime Rodinson. C'est certainement le *factum* le plus élaboré, le mieux argumenté, le plus maîtrisé ; le seul à avoir connu une postérité, à avoir été réédité et traduit (en arabe mais pas en hébreu) ; le premier, surtout, à avoir défini Israël non comme un droit à un cadre national mais comme un fait colonial. Cette intervention plaidant avec talent la cause palestinienne à un moment où celle-ci clamait à l'unanimité la destruction d'Israël a été très mal prise. Elle n'a pas valu à son auteur la sympathie de la communauté et des institutions juives qui tenaient là leur « renégat », leur « Juif honteux ». ²² Qu'importe ce que Rodinson était ou n'était pas, juif, marxiste, communiste ou pro-palestinien. Ne compte que ce qu'il a dit. Qu'en est-il aujourd'hui ? Et peut-on le lire autrement quarante ans après ?

Depuis que les « nouveaux historiens » ont apporté leurs lumières critiques sur les origines d'Israël, l'essai de Rodinson mérite d'être lu de nos jours avec sérénité. Comparer sionisme et colonialisme ne choque plus personne aujourd'hui si tant est que comparaison n'est pas raison. Que Benny Morris, Ilan Pappé, Gershon Shafir et Avi Shlaim aient eu ou non ce texte entre les mains, Rodinson pourrait être considéré comme un précurseur de cette histoire révisée d'Israël, laquelle ne craint pas, désormais, de bousculer l'image d'Épinal que la geste sioniste avait créée à des fins de socialisation nationale et de légitimité internationale.

« Israël, fait colonial ? », se demande Rodinson. On appréciera le point d'interrogation. C'est une précaution d'usage : l'article dit bien tout du long qu'Israël en est un. Rodinson estime qu'Israël est un fait colonial. Soit. Nous y reviendrons. Il importe de commencer, cette fois, par la fin. Par conviction humaniste comme par obligation de réserve qui s'impose à un spectateur, certes engagé mais vivant à l'abri en France, Rodinson explique avec gravité qu'il ne faut nullement tirer de sa thèse la conclusion que tant d'autres ont brandie en préconisant la liquidation d'Israël par la violence : « Je préfère, dans la mesure du possible, les solutions non sanglantes et je ne me reconnais pas le droit de prêcher, de ma tour d'ivoire, la vengeance et le meurtre. » (TM, Rodinson, 85.) Dont

acte. Rodinson appelle les Palestiniens à accepter le fait accompli. Ni plus ni moins. Même s'il ne l'écrit pas explicitement, on devine que c'est bien de l'existence d'Israël comme État juif souverain qu'il s'agit : « Le maximum qu'on peut demander d'eux [les Arabes] est qu'ils se résignent à une situation désagréable et qu'en se résignant, ils tirent parti de leur résignation. Obtenir du vaincu qu'il se résigne à sa défaite n'est pas facile et on ne facilite pas cette démarche en claironnant combien on a eu raison de le rosser. Il est plus judicieux en général de lui offrir des compensations. » (TM, Rodinson, 88.) Le propos n'est pas banal, hier comme aujourd'hui : Rodinson approuvait, partageait, épousait le sentiment d'injustice, les doléances et la narration historique des Palestiniens ; il s'identifiait à la tragédie humaine qu'ils avaient subie dans l'indifférence relative, au malheur politique qui les avait frappés, à la dispersion et à la déstructuration sociale qui fut leur lot. Ils étaient les vaincus et, à cet égard, leur cause méritait d'être plus entendue que celle d'Israël sorti victorieux de cette confrontation. Cependant, compagnon de route de la cause palestinienne, Rodinson ne les a pas suivis jusqu'au bout. En ne souscrivant pas à la destruction d'Israël, il manifestait publiquement les limites de son compagnonnage politique. Comme dit Camus, « un homme, ça s'empêche ». Ce seuil qu'il refusait de passer explique son insistance auprès de Lanzmann pour exiger que son texte ne figure pas dans le chapitre des points de vue arabes, en dépit de ses collègues qui auraient apprécié un tel parrainage. Telle était sa position, engagée tout en gardant une réserve. C'est comme si, instruisant le procès d'Israël et des sionistes, il admettait : « Et pourtant, il ne faut pas les brûler ! » (ni détruire leur État !) Faut-il s'en contenter ? Ou bien exiger plus ? Que peut-on espérer ?

Conscient de heurter la sensibilité dominante de la gauche française à cette époque en assimilant Israël à un fait colonial, Rodinson explique que la dénégation repose principalement sur l'écart entre le sionisme, d'une part, et l'image caricaturale que l'on se fait du colonialisme, d'autre part. Si, comme le décrit très justement Rodinson, le colonisé « c'est l'être famélique en haillons, la crainte dans les yeux, traqué et misérable, quêtant anxieusement un morceau quelconque de nourriture », si le colonisateur, « c'est

la brute militaire ou civile jouant avec arrogance de sa badine, se pavanant sur un pousse-pousse tiré par des coolies exténués ou encore abruti et demi-ivre, violant les petites filles noires » (TM, Rodinson, 23), alors, effectivement, la comparaison sionisme/colonialisme ne tient pas, car le cas des Palestiniens et des Juifs ne correspond guère à cette image-là la plus extrême et le plus détestable de la relation coloniale. Mais le colonialisme n'a pas toujours pris cette forme grossière et barbare, ajoute Rodinson, ce qui signifie qu'il peut être repéré sous d'autres formes auquel le sionisme peut, cette fois, être assimilé. Or, cette nuance n'est pas la seule qu'exprime Rodinson vis-à-vis du sionisme. Une lecture attentive permet de discerner dans son texte un procédé rhétorique que l'on appelle « stratégie de concession », lequel consiste à devancer l'objection de l'adversaire en la reprenant à son compte pour mieux la diminuer. Ainsi, Rodinson reconnaît explicitement et à plusieurs reprises en quoi le sionisme échappe à la norme coloniale : sur la désignation de la Palestine comme lieu de rassemblement des Juifs sionistes, il admet qu'« une société socialiste purement juive doit bien se situer quelque part et quelle région était mieux destinée à l'abriter que celle qu'indique toute l'histoire juive ? Il n'y avait en soi aucune orientation nécessairement colonialiste impérialiste dans les motivations de ce choix. » (TM, Rodinson, 26) ; il ajoute : « Il est indéniable, que les motivations des masses qui furent la force du mouvement sioniste n'avaient que peu de rapports avec celle des capitalistes britanniques dont Joseph Chamberlain théorisa les aspirations impérialistes. » (TM, Rodinson, 25) ; il reconnaît qu'en matière de transactions foncières, les sionistes se sont conduits honnêtement : « Nul ne nie en effet la légalité des acquisitions de terres, du moins avant la guerre de 1948. » (TM, Rodinson, 78) ; par rapport aux autochtones, il convient également que la volonté des sionistes était « moins de dominer l'ethnie arabe que de dominer un territoire » (TM, Rodinson, 81). Il va même jusqu'à reconnaître, ce que l'on s'attendrait à trouver chez un sioniste à court d'argument, que « toutes les nations, dont nul ne nie les droits à être là où elles sont, ont plus ou moins une origine coloniale » (TM, Rodinson, 82). Lorsqu'il réitère sa thèse relative au fait que les sionistes se sont peu souciés

des réactions arabes, il avoue lui-même que dans cette négligence coupable, « l'élément impérial *inconscient* de leur démarche de pensée apparaît » (TM, Rodinson, 41). (C'est moi qui souligne.) Et lorsqu'à la fin de sa démonstration il est en quête du terme adéquat, il souscrit à celui de « processus colonial », non pour atténuer la gravité de la chose mais parce qu'il sent bien que s'il y a analogie, il n'y a pas identité parfaite. Or toutes ces concessions qui conduisent Dov Barnir dans la partie israélienne à estimer que le sionisme ne relève pas du colonialisme²³ n'invalident pourtant pas son jugement. Rodinson n'avance, en tout et pour tout, que deux propositions qui font d'Israël, selon lui, un fait colonial. Premièrement, la réalisation de l'objectif politique majeur du sionisme – l'État d'Israël – a été rendue possible grâce au système international en vigueur, lequel était dominé par les grandes puissances européennes dont Israël a recherché et obtenu l'alliance. Cette protection prise en charge après la Première Guerre mondiale par la Grande-Bretagne, désignée comme puissance mandataire, fut la condition *sine qua non* pour que le sionisme, dont les réalisations en Palestine étaient alors limitées à quelques réalisations parcellaires et embryonnaires, passe à la vitesse supérieure en obtenant des Britanniques la liberté d'immigrer en Palestine et celle d'acheter des terres. Inutile de tourner autour du pot : il ne faut être ni nouvel historien ni post-sioniste pour admettre le rôle essentiel joué par les Britanniques comme puissance mandataire afin de permettre le développement du *yichouv*.

Est-ce que ce contexte impérial justifie pour autant que le projet sioniste tout entier soit ainsi qualifié ? C'est là la question. Or il me semble qu'il y a glissement abusif lorsque, des conditions de réalisation associées au système international en vigueur, Rodinson en conclut à la nature du projet lui-même. Qu'il y ait eu instrumentalisation des grandes puissances pour les intérêts du sionisme, assurément ; mais qu'à partir de là tout le projet en soit affecté, c'est un pas où nous ne pouvons suivre Rodinson. Cet impérialisme britannique – en outre – les Arabes en ont également profité : ce sont les Britanniques qui ont débarrassé le Proche-Orient de l'Empire ottoman. En même temps qu'ils accordaient leur soutien bienveillant au Foyer national juif, ils l'offraient

simultanément à la Transjordanie et à l'Irak placés eux aussi sous protection mandataire. Le Royaume-Uni serait-il donc démocrate (?) ou anticolonial (?) lorsqu'il s'appuie sur la population autochtone, mais impérial et colonial lorsqu'il soutient les sionistes? C'est pourtant le même Royaume-Uni et les mêmes hommes qui prennent ces décisions complémentaires. Pour réaliser ses intérêts d'empire en Palestine, il aurait pu aussi bien s'appuyer sur les Palestiniens, comme il l'a fait partout ailleurs. S'il ne l'a pas fait, c'est que le gouvernement britannique a conçu, confusément sans doute, qu'il y avait dans cette revendication sioniste quelque chose d'authentique – et qu'au demeurant Rodinson ne conteste pas lui-même.

Le sionisme fut colonial, ajoute Rodinson, – et c'est là son deuxième argument – par la négligence ou l'indifférence de la direction politique du *yichouv* vis-à-vis des revendications autochtones. C'est oublier que la division principale entre les leaders et les partis sionistes dans les années 1920 a reposé sur la manière de concilier les intérêts opposés des parties juive et arabe : Jabotinsky refusait effectivement d'en tenir compte, Ben Gourion privilégiait, lui, le pragmatisme, tandis que l'Hashomer et le Brit-Shalom prônaient un État binational; c'est oublier également le plan de partage. Mais ce qu'omet de dire Rodinson, c'est que si le leadership sioniste n'a pu prendre en considération l'interlocuteur palestinien autochtone, ce n'est pas par ignorance ou mépris au nom d'un imaginaire colonial dont Ben Gourion aurait été animé. L'interlocuteur palestinien existe. Il existe, mais Ben Gourion ne l'a pas rencontré. Et pour cause : le leader palestinien en question – Hadj Amine el-Husseini – faisait preuve d'un maximalisme qui interdisait d'envisager toute perspective de négociation avec lui. Ben Gourion a essayé de se rabattre sur d'autres figures palestiniennes appartenant à la famille des Nashashibi, mais elles ne faisaient pas le poids face au bloc de radicalité incarné par le mufti. Mais ce n'est pas là qu'une affaire de personne. Arthur Ruppin, plusieurs fois cité par Rodinson, avait parfaitement résumé le problème lorsqu'il écrivit : « Ce que nous pouvons obtenir aujourd'hui ne nous est pas nécessaire ; et ce qui nous est nécessaire, nous ne pouvons pas l'obtenir. » Dans le meilleur des cas, les

Arabes auraient pu concéder « la promesse d'une reconnaissance des droits nationaux des Juifs dans un État arabe selon le modèle des droits des minorités nationales en Europe ». ²⁴

C'est une chose de dire : les Arabes perçoivent le sionisme comme un avatar du colonialisme, et il sera difficile de les convaincre de penser autrement ; seul le temps peut-être fera l'affaire. C'en est une autre que de les conforter dans cette perception en la reprenant à son compte pour juger que leur point de vue est le vrai, le bon, le juste, et qu'il est exclusif. Les raisons apportées pour justifier la revendication sioniste n'avaient que très peu de chance d'être entendues. Comme l'a montré Avraham B. Yehoshua avec réalisme et bon sens, l'invocation de droits historiques et religieux avancés par les sionistes a pour inconvénient majeur de ne convaincre que les convaincus. Ils avaient du sens pour les Juifs, mais étaient inaudibles par les Arabes non parce que ces arguments ne tenaient pas la route, non parce qu'ils étaient infondés, mais à cause de la revendication politique qui en découlait. ²⁵ Tout le reste est littérature. C'est pourquoi Yehoshua a refondé le sionisme, d'un point de vue moral, sur la détresse, sur ce premier volet du slogan dont tout le monde connaît la fin (« terre sans peuple »), mais ignore sciemment le début : « peuple sans terre ». Or c'est la justification qui peut être le mieux comprise : le peuple juif était un SDF venu squatter un endroit qui fut autrefois le sien pour échapper aux persécutions, même s'il n'avait pas de titre de propriété en bonne et due forme, pour la bonne raison qu'il n'y en a pas pour les peuples. Juridiquement parlant, la Terre d'Israël n'appartenait pas plus au peuple juif que la Palestine n'était aux Palestiniens. Il y a des sentiments collectifs qui s'attachent à telle ou telle terre, et la tragédie israélo-palestinienne, c'est que les deux collectivités ont élu la même terre, ce qui les place depuis un siècle environ dans une compétition qui les oblige tous deux à prouver à la communauté internationale que ce sentiment collectif, pour être subjectif, n'est pas arbitraire.

Pour étayer son refus du droit fondé sur l'antériorité historique, Rodinson fait référence à des cas hypothétiques qui n'appellent justement pas la même attitude : que se passerait-il si demain les Tsiganes jetaient leur dévolu sur la Camargue et y réclamaient leur

indépendance politique en vertu du culte qu'ils rendent aux Saintes-Maries-de-la-Mer? Outre que ce culte est récent et ne repose pas sur une présence antérieure, cette requête ne devrait pas être disqualifiée pour la seule et unique raison que les Tsiganes sont « un peuple sans terre », et qu'il est immoral et injuste qu'un peuple soit condamné à le rester. Ce qui précisément n'est pas le cas des Arabes ou des Anglais, s'ils décidaient au nom de l'Histoire ancienne, de revendiquer l'Espagne ou l'Aquitaine, comme Rodinson en fait l'hypothèse pour délégitimer l'argument sioniste. Arabes et Anglais jouissent tous deux d'un territoire qu'ils occupent et sur lesquels leur indépendance et leur souveraineté est clairement établie et reconnue. Et c'est pourquoi la revendication au nom de l'Histoire passée est ici irrecevable, alors qu'elle est légitime lorsque c'est un peuple sans terre qui la réclame. Cette légitimité, en revanche, s'épuise dès que le peuple en question dispose d'une terre et d'un État.

En résumé, Rodinson assume l'assimilation du sionisme au colonialisme en dépit des propres concessions importantes qu'il fait par rapport au modèle. Or tout en invoquant la science pour justifier son jugement, ce n'est pas à un débat scientifique que nous sommes conviés, de même que ce n'est pas dans une publication savante que le texte paraît, mais dans une revue d'opinion participant à l'élaboration de l'espace public. Si le contexte était pacifique, si l'oubli avait recouvert le conflit israélo-arabe, la discussion aurait eu une pertinence indéniable : qui se soucie de nos jours de dire que l'Australie, par exemple, a été un fait colonial? Que la population de l'Amérique latine résulte, elle aussi, d'un fait colonial? Mais dans un contexte où le conflit n'était pas résolu et à plus forte raison lorsque la partie pour laquelle il plaide était hostile à toute solution de compromis?

La démarche de Bourguiba, dont le discours de Jéricho et une interview au *Nouvel Observateur* sont publiés en annexe dans les dernières pages du numéro, est scientifiquement et politiquement plus adéquate lorsque, sans remettre en cause la doxa coloniale, il l'atténue cependant en déclarant que le sionisme « n'est pas exactement un colonialisme comme les autres » (TM, Bourguiba, 986). Rodinson aurait été plus fidèle à sa position réelle s'il avait

adopté ce titre. Il aurait mieux rendu compte de son interprétation nuancée et de la solution non violente préconisée.

Le sionisme s'est réalisé contre le gré des Arabes. Ces derniers ont essayé par la guerre de le liquider. Voilà le nœud du conflit. Désigner une partie comme un fait colonial, surtout en période de décolonisation, c'est légitimer une stratégie de lutte armée alors même que Rodinson prêche la résignation. Cela n'aide pas à résoudre le conflit, mais exalte et conforte ceux qui veulent que la « colonie » sioniste se termine comme toutes les autres : dans les poubelles de l'Histoire.

1967-2007 : QUE RESTE-T-IL DE LA BONNE CONSCIENCE ISRAÉLIENNE ?

Contrairement aux auteurs de la partie arabe dont la plupart sont demeurés inconnus, à l'exception de Lotfi El Kholi, d'Abdallah Laroui et Lotfallah Soliman, les collaborateurs israéliens avaient déjà en 1967 une compétence reconnue et une réputation confirmée : on note, parmi eux, neuf hommes politiques au premier rang desquels figurent Shimon Peres, Nahum Goldmann, Uri Avnery et les trois leaders historiques de la gauche socialiste et communiste israélienne : Meïr Yaari, Moshe Sneh et Meïr Vilner ; neuf éminents professeurs d'université parmi lesquels l'historien Shmouel Ettinger, Israël Gutman, un des premiers spécialistes de la Shoah, et Zwi Werblowsky, un des plus grands savants en science religieuse ; enfin, six journalistes dont Attalah Mansour, correspondant pour les affaires arabes au quotidien *Haaretz*, et Nissim Rejwan, le seul Juif oriental, originaire d'Irak, invité à s'exprimer. Les articles ne tournent pas tous autour des origines du conflit et des solutions imaginées pour le résoudre. Quelques-uns traitent du problème de l'eau, de la nucléarisation d'Israël et de la région, des retombées économiques du boycott arabe, des relations judéo-musulmanes dans l'Histoire et même de la coopération entre Israël et les jeunes États indépendants d'Afrique noire issus de la décolonisation. Il est un article qui m'est cher par l'écart délibéré qu'il prend avec les autres. Comme un ovni, il suit son cours sans être perturbé par les remous environnants : l'orientaliste Gabriel Baer en est l'auteur et il s'efforce de dresser un panorama

systematique de la recherche israélienne sur la civilisation arabo-musulmane. Le ton est neutre, l'énumération plutôt fastidieuse, l'article n'est traversé par aucun souffle lyrique, par nulle effusion sentimentale. Cependant, jamais la tour d'ivoire n'apparaît aussi justifiée dans cet isolement qui lui est vital et qu'on lui reproche souvent : il est bon et précieux qu'en dépit du bruit et de la fureur, institutions et chercheurs poursuivent leurs missions savantes et leurs travaux sur l'œuvre littéraire d'Al-Baladhuri et la pensée mystique d'Abu Hamid al-Ghazali comme si le conflit n'existait pas. Ainsi, le monde arabo-musulman n'est pas réductible à la figure de l'ennemi, aux rotomontades d'un Ahmed Choukeiri, de même qu'il ne peut être dit sans mentir qu'Israël ne le connaît qu'à travers la lunette du viseur. Certes, depuis Edward Said, cet orientalisme est mal vu et même dénigré comme un nouvel avatar de l'impérialisme culturel blanc, occidental et masculin, et judéo-sioniste de surcroît, et cependant, cette quête modeste d'une recherche qui ne prétend pas faire advenir la paix avec ses seuls moyens intellectuels dessine, loin des armes et des pavés, la plage d'une compréhension désintéressée et d'une réconciliation future (voir TM, Baer, 732-741).

Ces textes ont tous été écrits et publiés avant la guerre des Six-Jours. Sont-ils pour autant dépassés ? Dépassés par les événements ? Bien au contraire. C'est leur anachronisme apparent qui fait leur intérêt. Car au lieu de gloser sur la question de l'avenir des territoires, au lieu de ressasser les mérites et les dangers de l'annexion, de la restitution ou du statu quo, ils vont à l'essentiel. C'est en relisant ses textes d'antan que l'on se rend compte à quel point cette question des territoires à l'ordre du jour est l'arbre qui cache la forêt. Si le retrait territorial fournit sans aucun doute les clés possibles d'une solution en réactualisant le principe d'une partition de la Palestine, l'occupation de la Cisjordanie n'est pas l'alpha et l'oméga du conflit. Un grand nombre de problèmes tels que le terrorisme, la question démographique, le statut des Arabes israéliens au sein de l'État juif et jusqu'à la distinction entre « faucons » et « colombes »²⁶, que l'on croyait nés de la conquête de 1967, existait déjà bien avant. À cet égard, si les textes de la partie israélienne restent pertinents, ils montrent surtout à quel point

1967 a en apparence tout changé, mais n'a en fait rien modifié sur l'essentiel.

Tous les auteurs ont en commun de se situer résolument à gauche. Les titres des interventions indiquent bien l'orientation souhaitée : « Sortir du cercle vicieux de la haine » (Moshe Sneh), « Vers la coexistence pacifique et progressiste... » (Meir Yaari), « Pour une solution confédérale » (Nahum Goldmann). La droite israélienne n'a pas été invitée à donner son avis, y compris les partis religieux, fort peu présents dans le débat politique de l'époque. Il est vrai que ce sont les conquêtes acquises lors de la guerre des Six-Jours qui ont donné une actualité à leurs ambitions territoriales consistant à geler le nouveau *statu quo*.²⁷ Il serait impensable aujourd'hui en Israël de mener un débat de ce genre sans solliciter l'opinion de ces courants alors minoritaires. Cette absence de la droite nationaliste n'est pas critique : pour être classés à gauche, les auteurs des textes n'en recourent pas moins à une apologétique assez proche de celle que professe la droite israélienne aujourd'hui. C'est qu'ils sont nationalistes avant d'être de gauche, aurait dit Zeev Sternhell, qui estimait que la première conviction l'a toujours emporté sur la seconde tant dans la perception du conflit que dans la gestion sociale et économique du pays.²⁸ On retrouve dans maints articles la vulgate sioniste respirant la bonne conscience : il y a même un auteur pour reprendre à son compte le slogan si décrié d'« une terre sans peuple pour un peuple sans terre » (TM, Tari, 524) ; un second pour expliquer que la croissance de la population arabe de Palestine dans l'entre-deux-guerres résulte de l'immigration d'une main-d'œuvre des régions arabes voisines limitrophes de la Palestine attiré par le développement économique du *yichouv* ;²⁹ un troisième pour attribuer l'évolution sociale, intellectuelle et même politique des Arabes de Palestine, au sionisme, version *soft* de la « mission civilisatrice », afin de souligner l'ingratitude de l'élève arabe envers leur maître en modernité.³⁰

Dans cette confrontation idéologique, nationalistes arabes et juifs insistent sur leurs atouts respectifs : alors que les premiers mettent en avant les titres de propriété détenus par des particuliers, leur présence continue en Palestine, leur nombre majoritaire

jusqu'en 1948 qui aurait dû, à partir d'un critère démocratique, les faire accéder à une souveraineté exclusivement arabe³¹, les sionistes opposent à la conscience palestinienne floue et récente leur conscience historique et nationale de longue durée (TM, Ettinger 398) ; au caractère secondaire et marginal que la Palestine occupe dans l'histoire des Arabes (à la différence de Jérusalem), confirmé par sa torpeur et son sous-développement durant la présence ottomane, et au fait qu'elle n'a jamais constitué une unité politique indépendante, la valorisation dans la tradition juive de la Terre d'Israël désignée comme « Terre promise ». Intégrée indistinctement à un ensemble plus large, et compte tenu de la vaste superficie des pays arabes, la Palestine mérite d'être confiée au peuple juif qui n'a jamais eu d'autre terre d'élection. (TM, Harkabi, 476). Si on passe de l'Histoire ancienne à la période récente, le rejet par les Arabes de Palestine du plan de partage de 1947 est la pièce maîtresse de l'argumentation sioniste : le péché originel des Palestiniens, pour reprendre l'expression qu'on a associée à l'État d'Israël, puisqu'ils ont, de surcroît, signifié et concrétisé leur rejet par une guerre déclenchée aussitôt, dont ils doivent, estime-t-on assumer les conséquences : la défaite et, notamment, le départ de Palestine de sept cent mille d'entre eux, de gré ou de force (voir TM, Harkabi, 497).

Ceux qui contestent l'importance du travail des « nouveaux historiens » se reporteront à la partie israélienne pour constater à quel point ce mythe de l'appel au départ était profondément ancré, pas seulement au cœur de l'*establishment* travailliste, mais jusque chez les communistes, pas seulement dans la classe politique, mais parmi les universitaires également : « Si les populations arabes ont quitté Israël, c'est à la demande des responsables arabes et dans l'espoir de revenir en force massacrer les vaincus. [...] [La guerre israélo-arabe] fut déclenchée non par les Juifs mais par les Arabes, dans le but de jeter les Juifs à la mer. » (TM, Misrahi, 543, voir aussi TM, 417, 476, 673, 698.) Il convient de s'interroger sur les fonctions latentes de ce scénario repris par tous les auteurs qui évoquent la guerre d'Indépendance : en estimant que le départ des Palestiniens n'avait eu d'autre motif que celui de suivre les appels du mufti ou de tel ou tel leader arabe, on détenait la « preuve »

qu'ils s'étaient comportés en cinquième colonne. Coupables de complicité active avec les desseins de l'adversaire, il était alors justifié, une fois la guerre terminée, d'exclure leur rapatriement ou de le subordonner à un traité de paix ultérieur. Leur exil apparaissait ainsi comme un prix, certes lourd et pénible, mais somme toute raisonnable et admissible, payé par les Palestiniens pour leur désir de destruction prémédité que seule la victoire israélienne a empêchée. On pouvait difficilement imaginer un argument plus efficace pour apaiser la conscience individuelle et collective (TM, Flapan, 588). Or, ce n'est pas de les avoir expulsés qui a fait problème, mais de s'être opposé à leur rapatriement une fois les hostilités terminées. C'est que le problème démographique inquiétait et préoccupait Israël bien avant 1967. Les Palestiniens furent interdits de retour non pour leur faire expier leur « péché originel » d'avoir rejeté le plan de partage ; ni parce qu'une partie de leurs logements a été récupérée par les immigrants juifs ; ou qu'un certain nombre de villages abandonnés ont été détruits depuis ; ni enfin parce que la guerre de 1948 et ses retombées a conduit à un échange de populations entre Juifs des pays arabes et Arabes de Palestine³², mais parce que leur retour, au-delà d'un certain nombre, transformerait la composition interne de la population, aboutirait à un État binational et, à très court terme, à un État à majorité arabe – autrement dit à la remise en cause d'Israël comme État démocratique doté d'une majorité juive. D'où le principe « pas un seul réfugié » devenu un principe sacré, et qui l'est resté depuis³³ (TM, Flapan, 587-588).

Si l'on extrait ce que ces textes doivent aux circonstances, notamment les références au socialisme arabe, au rôle de l'Union soviétique, à celui des pays non alignés, et qui portent l'estampille des années soixante, on peut être légitimement frappé par les constantes que la guerre des Six-Jours, tenue souvent pour un tournant majeur dans le conflit, n'a qu'à peine modifiées.

Certaines de ces données stables font sourire : ainsi, bien avant Oslo, Shimon Peres, tel qu'en lui-même, avait déjà en tête sa vision d'un « Nouveau Moyen-Orient ». À l'instar du projet européen de Jean Monnet, il était convaincu que le dépassement politique des rivalités nationales ne pouvait être atteint qu'en

débutant par une première étape économique (TM, Peres, 519). De même, le terme « post-sioniste » dont la première occurrence semblait remonter au début des années 1990, figure déjà dans le texte d'Uri Avnery (TM, Avnery, 714). Enfin la gauche européenne était également taxée à l'époque d'être « trop injuste, trop aveugle, trop irresponsable » et de faire « tellement parfois, puissance musulmane » (TM, Misrahi, 541). Mais, d'autres vérités plus graves et tout aussi justes sur la guerre et sur la paix y sont exprimées. Il n'est pas inopportun de les méditer encore avant que le sang ne coule à nouveau, pour reprendre les mots de Sartre qui n'était pas coutumier d'une telle gravité et solennité de ton : « Même une guerre perdue est une guerre gagnée », écrivait Simha Flapan (TM, 599) à propos des organisations de lutte armée. Et ce qui était vrai à l'époque l'est demeuré pour l'Intifada et vient d'être plus récemment confirmé avec le Hezbollah lors de la seconde guerre du Liban. Depuis qu'Ehoud Olmert a renoncé à son projet de désengagement unilatéral, qui avait au moins cette vertu de faire de la décolonisation par étapes, ne sommes-nous pas réduits, comme avant 1967, à un vide dangereux que la violence pourrait vite remplir ? Or « les déclarations de paix, aussi sincères soient-elles, écrivait Simha Flapan, ne peuvent en elles-mêmes constituer une politique de paix ». Nous renvoyons également ceux qui, de bonne foi, estiment que la victoire du Hamas dispense Israël de toute initiative, à cette réflexion du même auteur : « L'antagonisme même de l'adversaire n'est pas une circonstance atténuante. » (TM, Flapan, 574.) Plusieurs auteurs soulignent également la tendance fâcheuse à surestimer le rôle des puissances et des leaders dans le conflit (TM, Harkabi, 481). Même si Begin et Sadate, Rabin ou Sharon, ont cru changer la donne, le cours des choses a-t-il radicalement changé ? Tout n'est pas la faute de Bush aujourd'hui, comme tout ne fut pas hier la faute d'Arafat. S'il convient de tempérer l'impact attribué aux leaders, il faut se reporter au discours du président tunisien Bourguiba pour discerner la condition primordiale qu'ils doivent remplir pour agir et peser dans l'Histoire : se ménager une marge de manœuvre vis-à-vis des masses qu'ils représentent afin de pouvoir prendre une initiative sans être pieds et poings liés par des

engagements antérieurs (voir TM, Bourguiba, 981).³⁴ C'est précisément ce qui a manqué à Yasser Arafat ou ce dont il s'est volontairement privé en 2000 lors du sommet de Camp David.

Le texte le plus marquant de l'ensemble israélien est assurément celui de Yehoshafat Harkabi : il n'a pas pris une ride. Il est le plus aronien d'entre eux par la lucidité et le pessimisme de la raison qu'on y trouve. Analysant la psychologie de l'homme de droite (« le vautour ») vis-à-vis du conflit israélo-arabe, il dénonce l'égo-centrisme et l'illusion de la puissance et de la force qui l'anime. Chez l'homme de gauche (« la colombe ») soucieux de résoudre la dissonance cognitive entre la paix souhaitée avec les Arabes et l'échec à y parvenir, il déplore la tendance à tenir la haine de l'adversaire pour passagère, à minimiser l'antisémitisme arabe sous prétexte qu'il n'atteint pas les sommets du nazisme ; à surestimer, en revanche, une déclaration positive et à la décréter aussitôt représentative de tout le monde arabe ; à considérer que le gouvernement israélien détient toutes les clés d'une solution en main. Revenant sur l'État binational, Harkabi voit bien que son instauration n'aurait d'autre effet que de substituer à un conflit inter-étatique un antagonisme intra-étatique (voir TM, Harkabi, 483). Harkabi appelle les uns et les autres à se défaire de cette introversion due tant à l'énormité des tâches intérieures qu'Israël doit accomplir qu'à l'histoire juive qui ne prédispose pas, il est vrai, à la confiance (TM, Harkabi, 393).

Si ce texte, comme ceux d'Avnery, de Flapan et de Werblowsky, nous parlent autant, même quarante ans après leur publication, c'est qu'ils nous ramènent à l'origine du contentieux. Qu'est-ce qu'enseigne cette relecture globale de la partie israélienne ? Qu'il n'y a pas eu malentendu entre les parties, ni manipulation par les puissances, ni mauvaise volonté des leaders, mais qu'il y a bel et bien entre Juifs et Arabes en Palestine une véritable compétition pour le pouvoir et la souveraineté qui a débouché sur une rivalité mimétique. À partir de là, chaque côté s'est mis en quête de « vérités de justification », pour reprendre le terme si juste de Loutfi El Kholi, et qui ont chacune leur densité et leur faiblesse respectives.

On peut déplorer que le conflit dure aussi longtemps, mais il faut être ignorant ou hypocrite pour s'étonner qu'il ait éclaté. Il

faut admettre, comme le dit Werblowsky, « l'énormité » pour les Arabes de ce que souhaitaient les Israéliens, et cependant espérer, comme lui, que « cette idée [d'un État juif] soit acceptée comme ils ont accepté le reste de la réalité » (TM, Werblowsky, 393). S'il y avait eu défaite arabo-palestinienne sans que le nombre des réfugiés n'ait été aussi massif, une solution aurait été sans doute trouvée. La conjonction des deux a été fatale et ce double traumatisme de 1948 ne pouvait que transformer les camps de réfugiés en « foyer de haine qui entretient un désir de revanche » (TM, Flapan, 568). De la même manière, si les pays arabes s'étaient efforcés d'intégrer les réfugiés palestiniens, on peut imaginer que le conflit se serait dissipé. Toutefois, ils pouvaient d'autant plus s'abstenir de le faire que les Palestiniens eux-mêmes ne voulaient pas de cette intégration, animés qu'ils étaient par des sentiments de revanche, mais aussi bien par un attachement patriotique à la terre natale. En refusant d'oublier la patrie, les Palestiniens, somme toute, ont agi comme les sionistes de Russie qui, en leur temps, avaient repoussé la proposition de s'établir en Ouganda à titre d'asile provisoire.

Il faut, une bonne fois pour toutes, prendre acte de ces réalités irréversibles : l'État juif ne s'est pas réalisé en Ouganda et les Palestiniens qui se pensaient comme des « protégés temporaires » (TM, Hadawi, 187) n'ont pas été intégrés là où ils furent accueillis. Israël avait peut-être compté là-dessus. Le pari est perdu. Définitivement. La cause palestinienne aurait pu se dissoudre. Elle est là.

Puisque c'est sur les origines du conflit que ces textes reviennent, il faut reconnaître, après Harkabi que, pris entre les souffrances des Juifs en exil d'un côté et les souffrances des Palestiniens de l'autre, le sionisme a tranché en faveur des premiers au détriment des seconds : « L'idéal sioniste est en lui-même quelque chose de noble et de grand ; il est malheureusement vrai qu'il n'a pu se traduire dans les faits qu'aux dépens d'autrui. C'est pourquoi les observateurs extérieurs peuvent difficilement y voir la blancheur immaculée de l'innocence. » (TM, Harkabi, 499.) Face au refus arabe explicite exprimé en 1917 et en 1948, les Juifs n'ont pas eu la charité chrétienne de renoncer à leur revendication. On ne peut les en blâmer. Les Juifs eurent préféré que la création de

leur État jouisse du consentement arabe plutôt que d'avoir été confirmée, en dernière instance, par la violence des armes, puisque c'est par elle et par la victoire militaire que la cause d'Israël l'a emporté. Mais les Palestiniens n'ont pas voulu admettre le droit des Juifs à s'établir en Palestine ni par calcul rationnel ni par justice envers autrui. Ils n'ont pas eu non plus la charité chrétienne de consentir à ce que la moitié de la Palestine (sur laquelle ils n'avaient jamais exercé leur souveraineté auparavant) soit partagée et gouvernée par d'autres qu'eux-mêmes. On ne peut les en blâmer. Les Juifs n'ont pas programmé l'expulsion, mais une fois que cette fin non souhaitée a été obtenue, ils ont souhaité maintenir le *statu quo* établi à la fin de la guerre. Sans ce tort, le sionisme aurait-il pu ou non se réaliser ? Qu'importe, la réalité, c'est qu'Israël s'en est accommodé.

Que faire ? Difficile d'imaginer sur quelle base un traité de paix eût pu être signé jusqu'en 1967. Or, justement, la guerre des Six-Jours est apparue à la gauche israélienne comme un *deus ex machina* : l'occupation territoriale offrait les moyens de résoudre le conflit en fournissant aux Palestiniens un territoire situé sur une partie de la Palestine (et non en Jordanie ou... en Ouganda) pour accéder à la souveraineté étatique, à ceci près que pour les Palestiniens, 1967 s'additionnait à 1948, il ne l'effaçait pas. Le problème n'est pas seulement celui des Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie avides de se débarrasser de l'occupant militaire, même si l'attention s'est focalisée sur eux ; le problème reste aussi celui des réfugiés au Liban et en Jordanie qui ont précieusement conservé les clés de leurs foyers abandonnés. À ceux-là, le retrait israélien des territoires occupés n'offrira qu'une patrie palestinienne de substitution. Pour eux (mais combien exactement parmi eux ?), le retour en Cisjordanie ne suffira pas. C'est le droit au retour en Palestine qu'ils réclament, et même celui-là comme tel est un leurre : l'obsession du retour est telle que c'est revenir seulement là où ils vivaient qui comblera leur désir.³⁵ Même lorsqu'une solution calquée sur la déclaration de Genève sera appliquée, on peut prévoir que les Palestiniens auront la victoire amère : certes, par rapport à la situation établie depuis 1967, ils auront obtenu la fin de l'occupation et 100 % des territoires occupés,

mais par rapport à leur combat national, ils se seront contentés de 22 % de la Palestine et s'estimeront les perdants de l'Histoire, et ce d'autant que le peuple palestinien restera morcelé en trois : une partie restera citoyenne de l'État d'Israël, une seconde sera dispersée dans les pays arabes, notamment au Liban et en Jordanie, et la troisième seulement souveraine en son État (TM, Amitay, 748). Ce sera un pis-aller, ce sera toujours mieux que rien, certes, mais encore loin du compte, loin de l'objectif initial.

Cette éventualité d'une mini-Palestine, un nombre de Palestiniens de plus en plus important n'en veulent pas ou n'en veulent plus. C'est qu'une première étape de cet ordre pourrait devenir durable et le renoncement définitif, comme cela a été le cas de l'Irlande qui a cessé de revendiquer le reliquat de l'Ulster. Ceux qui n'entendent pas se résigner à ce résultat limité, changent, d'ores et déjà, de registre et passent du messianisme laïque des années soixante, qui a failli, à l'islam radical qui a récupéré l'objectif de la Palestine intégrale. Ne changent que la musique, les références et les acteurs : au lieu des combattants révolutionnaires qui captivaient Jean Genet, des mollahs barbus ; au lieu de Marx, Mao et Nasser, c'est le Coran que l'on brandit ; au lieu de la rédemption par la trinité du socialisme, de l'anticolonialisme et du panarabisme, c'est le rétablissement du califat qu'ils réclament, promettant aux juifs, dans le meilleur des cas, les miettes de la restauration du *dhimmi*. En ce sens, le temps du refus intégral, qui semblait s'être atténué, est revenu en lice avec la victoire du Hamas. Cette tentation latente d'une Palestine intégrale explique pourquoi un bon nombre d'Israéliens demeurent sceptiques sur la réalité, la profondeur et la durée d'un acquiescement palestinien à quoi que ce soit qui reste en deçà du rêve initial et négligent d'un revers de la main ces reconnaissances partielles, destinées à semer le trouble dans la cohésion intérieure d'Israël et à améliorer l'image de marque palestinienne en Europe et dans le monde. Certains font de ces dilemmes authentiques un prétexte pour ne rien faire, bienheureux de tirer parti des ambiguïtés palestiniennes pour exiger le gel de la situation actuelle. Et cependant, ces dilemmes sont, pour le plus grand nombre, réels, en dépit de la puissance militaire israélienne et du nucléaire israélien. Il est

inconvenant, insultant et tout simplement erroné de les dédaigner avec sarcasme et mépris.

L'histoire du conflit israélo-arabe ne s'écrit pas encore à quatre mains, mais il faut continuer de mettre en évidence les convergences et les rapprochements. Ce premier pas a été accompli par les « nouveaux historiens » grâce auxquels l'histoire d'Israël n'est plus « défigurée par sa propre propagande aussi bien que par celle de ses adversaires, émasculée et dénaturée pour les besoins de l'actualité jusqu'à devenir (pour les Israéliens) le paragon de toutes les vertus ou (selon les Arabes) le diable en personne » (TM, Avnery, 704). L'historiographie palestinienne ne s'est y pas encore résolue. J'aime, à cet égard, la démarche de Moshe Sneh qui, estimant que la responsabilité n'est pas unilatérale, ajoutait aussitôt après cette déclaration liminaire : « En tant que citoyen israélien, je m'attacherai à dénoncer la part qui en incombe aux autorités de mon pays », au lieu de céder à la tentation qui consiste à n'examiner que la responsabilité de l'autre partie (TM, Sneh, 604). Si nous n'arrivons pas à atteindre ce stade, alors l'Histoire continuera comme elle a commencé, comme un huis clos sartrien où c'est « l'enfer les uns pour les autres » (TM, Avnery, 731), un huis clos pétri de rancœur et de méfiance, comme l'écrit justement Attalah Mansour lorsqu'il constate amèrement que les déclarations ne servent plus à rien : « Si l'un dit : "Que la paix soit avec vous", il ne cherche qu'à tromper l'autre pour le tuer. S'il clame : "À la guerre", il dévoile son visage et se montre sous son vrai jour ! » (TM, Mansour, 771.)

Certaines évolutions récentes constituent, à cet égard, de réelles régressions. Trois groupes sociaux qui auraient pu former un pont entre le monde arabe et Israël n'ont pas réussi à s'acquitter de cette mission difficile. Le pont s'est écroulé, à vrai dire, on ne s'est pas donné les moyens de l'édifier solidement. Commençons par les citoyens arabes d'Israël. En 1967, l'administration militaire venait tout juste d'être abolie, ce qui laissait entrevoir une nouvelle ère. Trois textes sur quatre traitant de la condition arabe en Israël emploient encore la rhétorique de la coopération et de la coexistence. Les inégalités de traitement en matière de propriété foncière et de budgets de l'État, l'exclusion de la participation à l'exécutif

– mais non de la représentation parlementaire et associative – ont été fatales à l'insertion des Arabes dans le tissu social. On est, de nos jours, dans un rapport de forces, et le discours destiné à exprimer leurs revendications est devenu plus vif et polémique, quand bien même des améliorations ont pu être enregistrées dans les domaines de l'éducation et de la santé, et surtout dans celui des droits collectifs grâce aux arrêts de la Cour suprême qui se pose en défenseur de la minorité contre la tyrannie de la majorité. Le texte anonyme signé par l'association Al-Ard est le plus proche de l'état d'esprit des Palestiniens d'Israël, comme ils se nomment aujourd'hui.³⁶

Nissim Rejwan, auteur d'une récapitulation des épisodes heureux de la coexistence judéo-musulmane en Espagne, conclut son article en émettant l'hypothèse du rôle futur que joueront les Juifs orientaux en faveur de la réconciliation israélo-arabe, au fur et à mesure que leur intégration favorisera leur impact grandissant au sein de la société israélienne (voir TM, Rejwan, 841). Depuis 1967, leur poids social, intellectuel et politique a considérablement augmenté.³⁷ Concernant ce rôle de trait d'union, on ne saurait aller trop vite en besogne et conclure que cette proximité culturelle et linguistique a favorisé la paix. Elle a servi autant ceux qui prétendent connaître les Arabes et s'en méfient que ceux qui sont convaincus du potentiel réconciliateur de cette symbiose judéo-arabe. Il n'est pas exclu que le judaïsme oriental, réputé pour sa modération, fasse le lien que le judaïsme ashkénaze n'a pas su établir, mais l'hypothèse doit être encore confirmée.

Enfin, on regrettera surtout que les religions monothéistes, dont le rôle fut discret jusqu'en 1967, aient ajouté depuis de l'huile sur le feu du conflit. La Thora et le Coran servent plus aujourd'hui à fournir des raisons d'exclure l'autre du royaume qu'à trouver des motifs de lui faire une place. L'islamisme, limité autrefois aux Frères musulmans, mentionnés une seule fois dans le numéro des *Temps modernes* (voir TM, Soliman, 267), est aujourd'hui une donnée incontournable.

À ce message menaçant des « religions radicales », on préférera la référence à Dieu invoqué par le laïc Harkabi lorsqu'il écrit : « Les larmes de l'enfant arabe que sa mère a emporté, en pleine nuit,

dans la terreur, lors de la guerre de 1948, sont aussi chères à Dieu que les larmes versées par les enfants juifs au cours des différents exodes d'Europe. » (TM, Harkabi, 493.)

La mentalité d'assiégés sûrs de leur droit, qui caractérisait les Israéliens jusqu'au début des années 1970, a laissé place à une division en trois camps d'inégale importance numérique : aux extrêmes, on trouve, d'un côté, ceux qui persistent et signent dans cette sûreté de soi et trouvent appui à leur thèse dans l'hostilité ambiante et, de l'autre, ceux qui poussent la contrition jusqu'à contester la validité morale du sionisme et le tiennent pour l'obstacle exclusif à la réconciliation israélo-arabe. Pris entre ces deux feux, résistent ceux qui n'estiment pas devoir s'abstenir de procéder à un inventaire malgré la persistance du conflit, et dressent du sionisme et d'Israël un bilan où actif et passif se conjuguent, mais qu'aggrave le maintien de l'occupation.

Ce n'est pas désespérer de la paix que d'admettre qu'elle sera fragile. C'est s'apprêter à l'accueillir lorsqu'elle viendra, si elle vient, lucidité en plus, naïveté en moins.

RETOUR À SARTRE

Parmi les multiples combats qui ont scandé son parcours militant, celui que Sartre a mené concernant Israël et le conflit israélo-arabe est, à coup sûr, l'un des plus originaux, et il faut bien le dire, le plus inattendu. Comme s'il nous avait été donné de voir, sur le conflit israélo-arabe en général et dans ce numéro en particulier, un autre Sartre, un autre Sartre en politique, manifestant pour cette cause un comportement hors du commun, hors du commun de ses engagements, une attitude inédite par rapport à toute sa démarche antérieure. Ce n'est pas que Sartre fût en proie au doute sur la vertu et l'efficacité de l'engagement intellectuel. Il reste encore persuadé de sa valeur, et son action lors de la révolte étudiante en mai 68 en fournira la preuve. Sartre n'a pas changé. Est-ce le conflit, en particulier, qui défierait l'entendement ? Il semble en effet que le contentieux israélo-arabe ne soit pas un conflit comme les autres. Il n'a pas la clarté, la simplicité, la netteté d'un antagonisme qui appelle des verdicts sommaires, tranchants

comme une guillotine. Du coup, c'est prendre parti qui s'avère difficile. Sartre, à qui on a tant reproché, à tort ou à raison, de penser les solutions des problèmes en termes de « n'y a qu'à », se résout à adopter une attitude dont il n'est pas coutumier, semblable à celle du rabbin qui, face à deux parties en conflit, donne raison à chacune d'elles; puis répond à son collègue pointant le caractère contradictoire de ces jugements successifs que lui aussi a raison.

Sartre est-il devenu neutre? Lui qui l'a si peu été dans sa vie refuse d'assumer le terme tant il jure avec son parcours. C'est d'avoir effectué au début de l'année 1967 ce fameux voyage en Égypte, dans la bande de Gaza, puis en Israël qui lui interdit, dit-il, tout refuge dans la neutralité. Pas neutre, donc, mais absent, plus exactement en retrait. Délibérément.³⁸

Il est patent que Sartre reste sur sa réserve: il ouvre le débat mais refuse de le clore. En guise de conclusion, figurent quelques annexes dont le discours de Habib Bourguiba tenu à Jéricho en 1965, une chronologie et une carte; nulle synthèse, nul débat, aucune conciliation et, à plus forte raison, de réconciliation en vue. En dépit de la connotation dreyfusarde du titre de son éditorial, « Pour la vérité », Sartre se garde bien d'endosser la posture du prophète imprécateur: on ne trouve pas le moindre « J'accuse » dans ce texte de présentation, tout juste un reproche à l'Europe, à la France et à la gauche de ne pas se préoccuper comme il le faudrait de la situation au Proche-Orient – ce à quoi il entend remédier par le truchement de ce volume. Mais pour ce qui est des parties en présence, Sartre n'a pas la prétention de jouer les messieurs bons offices ou de mettre à l'épreuve des talents de médiateur.

Sartre, qui ne craint pas de désespérer le Billancourt des belles âmes et des bonnes volontés angéliques, estime qu'à ce stade le conflit lui paraît insoluble. Sartre, on le voit, prend garde de ne pas trop vite emboucher les trompettes de la paix. Non qu'il ne souhaite pas conjurer la guerre mais, conscient de la profondeur du litige, il perçoit bien qu'il n'y pas là seulement des discours antinomiques qu'une « main invisible » serait capable de faire dialoguer. Il y a des passions, des revendications absolues dont la conversion en intérêts susceptibles d'harmonie n'est nullement

assurée, ce qui justifie qu'on tempère les attentes d'une paix immédiate.

Avec le temps, peut-être, des solutions apparaîtront, qu'il n'entrevoit guère au moment où il écrit. Il dresse ce constat qui fait froid dans le dos par sa banalité même, qui n'est pas loin d'une lapalissade: « Il en sera – pour le meilleur et pour le pire – comme les Israéliens et les Arabes décideront. » (TM, Sartre, 7.) Le conflit a des raisons objectives, et Sartre s'élève contre la vision d'un antagonisme irrationnel porté par la haine gratuite et la folie ethnique. La passion en est un ingrédient indéniable, mais il n'en est pas moins fondé sur des droits qui doivent être pesés. Sartre compare les auteurs juifs et arabes qui participent au sommaire à des « géométries passionnées » (TM, Sartre, 9). Cette image n'est pas inédite sous sa plume: elle apparaît pour la première fois dans sa préface au *Portrait du colonisé*. C'est l'ouvrage de Memmi qui était rangé alors parmi les « géométries passionnées ».³⁹ Ce n'est pas une coïncidence: sur le conflit israélo-arabe, Sartre prend ses distances avec le discours de Fanon et se rapproche de celui de Memmi s'efforçant de dépasser, par une objectivité calme, souffrance et colère. On mesure le chemin parcouru. Six ans seulement auparavant, il écrivait la préface aux *Damnés de la terre*. Si prompt à embrasser une passion politique et à décréter entre deux causes laquelle est progressiste, laquelle est régressive, si enclin à faire l'apologie de la violence exercée au nom de la lutte anticoloniale – puisqu'elle « supprime en même temps un oppresseur et un opprimé et qu'il reste un homme mort et un homme libre »⁴⁰ – et alors même que nombre de ses amis politiques estiment que le sionisme est un colonialisme, voilà que Sartre suspend, pour sa part, son jugement. Il rompt ici avec le messianisme politique, l'ardeur militante, l'illusion lyrique et l'optimisme qui a souvent caractérisé ses engagements. Qu'on n'attende pas de lui, cette fois, qu'il clai-ronne un cri de ralliement pour rameuter un camp contre l'autre.

Que faire donc si la paix ne se trouve ni au coin de la rue, ni au bout du fusil, ni à la chute des discours? Lors d'un fameux débat organisé à la Mutualité en 1964, Sartre s'était demandé publiquement: que peut la littérature? « Il n'y a pas de livre qui ait empêché un enfant de mourir », avait-il répondu avec lucidité.⁴¹

Que peut une revue pour résoudre un conflit? Pas plus qu'elle ne peut faire advenir la paix, une revue ne peut arrêter la guerre. Mais au moins, qu'on ne puisse pas dire que parce que les canons tonnent ou sont sur le point de le faire, les muses doivent se taire. Ce n'est pas qu'elles doivent s'époumoner et gesticuler en vain. Leur rôle, tel que Sartre le définit, est, d'abord, de laisser parler les belligérants. C'est seulement alors qu'elles peuvent s'exprimer, avec le souci de parler peu mais juste.

Assumant cette position délibérément modeste malgré l'ampleur du volume qui aurait pu justifier une plus nette ambition, il décrète avec une franchise abrupte que l'ouvrage sera inutile pour les parties concernées. Chacune d'elles s'adresse à l'Occident pour plaider sa cause dans l'espoir, dit Sartre, que l'Europe sorte de son indifférence et noue deux dialogues parallèles.

Sartre se voue à poser les règles que doivent respecter, selon lui, tout intervenant extérieur au conflit israélo-arabe. Elles consistent, d'une part, à éviter certaines tentations et, d'autre part, à se plier à une discipline rigoureuse. Au chapitre des tentations, il recommande de supprimer les anathèmes, les condamnations à l'emportepièce, les démonisations, les diffamations. Inutile de rajouter à ce que les parties concernées font elles-mêmes très bien. Inversement, il exige également de s'abstenir de l'excès contraire: il faut éviter les mots qui ne paient pas, les slogans creux et gratuits, l'emphase et le pathos, les grandes envolées lyriques coupées du réel.

Que faire donc? *L'incipit* de la présentation est, à cet égard, un morceau d'anthologie: «La direction des *Temps modernes* a tenté de fournir à ses lecteurs un dossier sur le problème majeur du Moyen-Orient: cela veut dire qu'elle a tenté de s'instruire en s'instruisant.»⁴² (TM, Sartre, 5.) On croirait lire le bréviaire d'un hus-sard noir de la République, l'optimisme en moins. Sartre semble être revenu au siècle des Lumières, à l'esprit de l'*Encyclopédie*, et même au doute cartésien. Plus qu'un éloge de la raison, il nous livre le discours de la méthode: elle consiste à livrer les opinions, tel quel, à la sagacité du lecteur. Lui seul est l'arbitre. À lui de lire attentivement, de se faire son opinion ou plutôt, si tant est qu'elle est déjà faite avant même d'ouvrir le numéro, de consentir à jouer le jeu, d'accepter d'exposer sa sensibilité préalable déjà en place

à chacune des deux pièces du dossier, à chacune des deux causes. Voilà une discipline qui confine à l'ascèse; voilà un régime qualitatif et quantitatif auquel les lecteurs des *Temps modernes* n'avaient jamais été sollicités auparavant. Il n'exclut pas qu'on prenne parti pour l'une ou l'autre cause, et en ce sens, il admet que la neutralité absolue n'existe pas, mais il réclame de celui qui a choisi son camp de ne pas se contenter de lire la partie du dossier dont il se sent le plus proche. Qu'il fasse l'effort de lire «l'autre point de vue» afin que celui-ci se propose au lecteur sceptique et hostile «comme une inquiétude» (TM, Sartre, 6). Sartre développe ici, une fois n'est pas coutume, un remède pédagogique, non un réflexe militant. Il nous dit en substance: que chacun tienne à ses positions, à sa vérité. Mais qu'il consente au moins à trouver un sens à la démarche de l'adversaire. Sartre appelle les lecteurs à prendre «le temps de méditer sur ces articles, et, faisant taire leurs sympathies et leurs répugnances, qu'ils cherchent patiemment, dans sa complexité et ses contradictions, la vérité» (TM, Sartre, 9). Aurait-il un engagement, une vérité, celle-ci est à chercher, plus qu'elle n'est déjà trouvée, et elle ne peut avoir la clarté et la transparence des causes pour lesquelles Sartre a combattu jusqu'à la mort. Sartre sait bien que nombre de lecteurs d'hier et d'aujourd'hui ont fait leur choix, mais il leur demande d'honorer leur part dans le contrat de lecture. Il sait également que les propos des auteurs sont parfois incendiaires et violents. C'est le propre des interlocuteurs impliqués dans le conflit. Ceux qui les tiennent n'en restent pas moins des sujets qu'il faut savoir entendre: «ce que l'on a exclu a été pensé par des hommes de chair et d'os» (TM, Sartre, 6). Il pressent que dans un conflit de ce genre qui monte aux extrêmes et n'est pas prêt d'en redescendre, il importe de se prémunir de l'odieuse tentation de déshumaniser l'adversaire.

Cette pédagogie exigeante consistant à ne définir son attitude qu'après avoir lu attentivement les plaidoyers livrés par chacune des deux parties, après avoir pesé et examiné leurs arguments, est-elle bien la seule voie recommandée par Sartre? Il est bien trop réaliste pour participer de cette illusion d'une raison qui délibère au-dessus de la mêlée, au-dessus des passions. Les engagements qui sont les nôtres ne sont jamais exclusivement fondés sur des

considérations abstraites. Même lorsqu'on n'est pas directement concerné par les enjeux, les intérêts et les événements constitutifs d'un conflit, ceux-ci forment une trame, un contexte préalable qui influent sur les choix que l'on fait. Autrement dit, personne n'aborde un conflit vierge de tout préalable : il n'y a pas de point de vue de Sirius qui vaille. Tout un chacun est pris dans cette histoire, nul n'y échappe, et si ce n'est sur le plan personnel, alors des données collectives qui tiennent à l'Histoire passée interviennent et pèsent de tout leur poids. On pense, n'est-ce pas, en situation. Ainsi, suggère Sartre, des circonstances historiques, parfaitement objectives, produisent des déterminations affectives, des traits indélébiles dans la subjectivité. Sartre annonce la couleur : lorsqu'on est européen, français et de gauche (mais cela est vrai également pour la droite), on ne peut se situer face au conflit israélo-arabe en occultant l'antisémitisme et le colonialisme. La prise en compte de ce lourd héritage est d'autant plus remarquable que s'il y a un intellectuel qui aurait pu avoir droit à s'en défaire, c'est bien Sartre. N'a-t-il pas été sur la question antisémite comme sur la question coloniale le plus courageux, le plus irréprochable ? Le premier à s'être dressé contre ces deux crimes de l'Occident ? Il est vain de penser qu'on puisse percevoir le conflit sans tenir compte de ces deux phénomènes qui ont marqué l'Histoire contemporaine. Ce n'est pas que Sartre établisse une équivalence entre les deux. Il estime toutefois qu'il n'y a pas à faire jouer l'un contre l'autre, comme on est sommé aujourd'hui de le faire.⁴³ Et c'est parce qu'il souhaite de toutes ses forces les faire tenir ensemble qu'il se trouve dans cette position modérée, lui qui n'a pas l'habitude d'être du côté des prudents.

Dans le contexte des journées de Mai (1967) marquées par les rodomontades de Nasser et la frénésie des masses arabes hurlant le mot d'ordre terrifiant « égorger les Juifs », ce retrait, cette abstention, cette équidistance, décrétée par Sartre pour laisser toute la place aux protagonistes, aurait pu paraître une démission, un silence coupable. Comment ne pas frémir à l'idée de « jeter les Juifs à la mer » vingt ans après qu'ils aient été jetés dans les fours ? Sartre dissout toute équivoque et affirme solennellement : « La neutralité que nous avons promise [...], nous entendons la garder,

en dépit des circonstances, sauf sur un point qui n'était pas au programme. Nous ne pousserons pas la discrétion jusqu'à entériner une guerre d'extermination. » (TM, Sartre, 8.)

C'est au nom du passé antisémite qu'il comprend le plaidoyer juif pour l'État et au nom du passé colonial qu'il est sensible à la plainte arabe. La situation est pour lui inédite : comment deux victimes récentes de l'Occident peuvent-elles se retrouver opposées et adversaires dans un même conflit ? La solidarité des opprimés fait défaut, et il est hors de question de faire du passé table rase.

Ce passé récent, encore chaud, qui détermine en partie la position de Sartre, c'est la guerre d'Algérie, dont la France, en 1967, vient à peine de sortir. Elle a été pour Sartre l'expérience du compagnonnage avec le FLN et, par là, une sensibilité ouverte sur le monde arabe. Grâce à la lutte pour l'indépendance algérienne, Sartre a restitué à la gauche intellectuelle le radicalisme de conviction que le mollettisme avait liquidé. Toutefois, cet héritage s'avère inutile et même contre-productif pour ce qui est du conflit israélo-arabe.

Ce passé, plus ancien cette fois, mais dont il porte encore la mémoire vive, c'est le souvenir de ce que l'on n'appelle pas encore, excepté en Israël, la Shoah. Sartre pousse très loin ce sentiment de responsabilité et confère une place de marque dans son attitude vis-à-vis d'Israël à cette plaie ouverte qui ne concerne pas seulement l'Allemagne mais aussi la France : Sartre reconnaît que l'extermination systématique des Juifs « n'aurait pas été possible en France sans la complicité tranquille de nombreux Français et je ne puis oublier que la grande rafle de 1942 a été opérée par notre police ». (TM, Sartre, 10). Sartre n'a pas eu besoin d'attendre la diffusion du *Chagrin et la Pitié* ou la publication du livre de Robert Paxton, *La France de Vichy*, pour le savoir et l'écrire publiquement. Il en a été définitivement marqué, contractant ce que l'on a appelé le serment d'Auschwitz. Il peut acquiescer à la cause arabe, car il y entend l'écho de la souffrance, le refus de l'oppression, la quête de libération, mais la justice dont elle se réclame ne saurait s'effectuer par une négation de la souveraineté juive, à plus forte raison par une répétition préméditée du génocide, quel que soit le nom qu'on lui donne. Sartre n'est plus seulement ici l'intellectuel

dissident, l'empêcheur de tourner en rond, il est la conscience de son temps. Même s'il peut être considéré sur ce sujet comme le porte-parole de toute une génération intellectuelle hantée par la dette, de gauche à droite, incluant Mauriac, Blanchot, Malraux, il est le seul à monter au créneau et à dire publiquement et clairement que, pour tous ceux qui en ont été les contemporains, « il n'est pas supportable d'imaginer qu'une collectivité juive, où qu'elle soit, quelle qu'elle soit, puisse endurer de nouveau ce calvaire et fournir des martyrs à un nouveau massacre » (TM, Sartre, 10). Ce n'est pas une réponse directe, reconnaît Sartre, à l'argument des Palestiniens qui estiment avoir payé pour un crime qu'ils n'ont pas commis. Sartre n'essaie pas de mettre en avant la durée et la profondeur du lien qui unit le peuple juif à la Terre d'Israël pour répondre à l'argument palestinien. Il juge qu'il ne peut pas et ne doit pas tourner la page de cette histoire. C'est son impératif catégorique, et il s'impose à l'Europe, à la France, à la gauche. Tout projet arabe qui n'en tiendrait pas compte ne peut être entendu.

Quarante ans après, n'est-il pas anachronique de défendre la position de Sartre tant les données du conflit semblent, en apparence, avoir changé? En essayant de l'adapter aux conditions actuelles, ne pourrait-elle pas prendre un sens, une pertinence, une actualité qui mériterait qu'on s'y penche avec plus d'attention, bref, qu'on la réévalue? Finalement, n'a-t-on pas un peu trop vite bouclé l'affaire Sartre dans ses rapports respectifs avec les deux parties? Les Palestiniens, et Edward Said en tête, en décrétant que Sartre n'avait rien compris à la cause palestinienne, et l'autre côté, en soulignant qu'il était resté jusqu'à son dernier jour un ami d'Israël, résistant, sans fléchir, aux pressions de ses amis maos – l'article de *La Cause du peuple* sur l'attentat perpétré contre les athlètes israéliens lors des jeux Olympiques de Munich mis à part –⁴⁴ au point de rompre avec son refus des honneurs en acceptant le titre de *doctor honoris causa* de l'Université hébraïque de Jérusalem. Il semble qu'on ait, d'une certaine manière, adopté la logique du conflit en ayant l'unique préoccupation de ranger Sartre dans l'un ou l'autre camp. Il importe de revenir sur cette position, singulière dans le champ intellectuel en général et dans

son parcours en particulier; de dépasser l'aspect strictement biographique en essayant de ne pas réduire son attitude à telle ou telle influence (en l'occurrence, celles d'Ely Ben Gal, de Robert Misrahi et surtout de Claude Lanzmann), ce qui laisserait suggérer qu'elle devait peu ou rien à une conviction réfléchie, mais plutôt à l'amitié personnelle. Sartre lui-même a évoqué des contradictions personnelles, des déchirements contradictoires, mais il convient, me semble-t-il, d'élever ces sentiments à la hauteur d'un véritable point de vue, d'une attitude politique. C'est alors que l'on pourrait en dégager une leçon qui permettrait de remédier à la situation actuelle où l'on est sommé de s'engager contre Israël ou contre la Palestine.

Commençons par ce qui de ses mises en garde n'a plus cours: l'indifférence qu'il soulignait alors n'est vraiment pas le grief dont on peut accabler aujourd'hui l'Europe, la France et la gauche. De tous les antagonismes qui déchirent le monde, le conflit israélo-palestinien est assurément celui qui mobilise l'intérêt le plus grand, et pas seulement à cause de son ancienneté. Mais comme l'indifférence d'alors a été remplacée depuis par la passion, il n'est pas sûr que cette mutation constitue un véritable progrès. Et l'on se demande parfois si le conflit n'aurait pas été plus vite résolu si les parties impliquées avaient été livrées à elles-mêmes, à leur solitude respective sans cette présence en surnombre de médias, de diplomates, de marchands d'armes et de faux amis au kilomètre carré. Sartre laissait la passion aux acteurs et exigeait que les spectateurs s'en dispensent, puisqu'ils n'étaient pas susceptibles de payer leur engagement de leur vie. Comme nous sommes loin du compte: j'ai souvent le sentiment que dans les campus, dans les salles de rédaction, dans les enceintes communautaires musulmanes et juives en Europe, on compense l'impuissance et la frustration de ne pouvoir changer le cours des choses en s'affichant comme plus ultra que le commun des Israéliens et des Palestiniens. La véhémence et la violence de ton autrefois circonscrite aux deux parties directement concernées a fini par envahir le discours véhiculé par les opinions extérieures au conflit. Ces passions simulées n'ont guère fait avancer, il va de soi, la cause de la paix sur le terrain. À cet égard, la modestie professée par Sartre serait

tellement féconde aujourd'hui si seulement l'Europe, la France et la gauche consentaient à s'en inspirer, en commençant par adopter le vocabulaire adéquat, mesuré et réfléchi qu'il appelait de ses vœux, même si, en certaines circonstances, cela consiste à parler pour dire qu'on ne peut pas parler.⁴⁵

On peut souscrire, en revanche, à l'éloge qu'il fait de l'information et du savoir. Cependant, le savoir peut être de la propagande déguisée ; et l'information, de la désinformation. Heureusement, Sartre n'a pas de la connaissance une vision éthérée et académique. Il sait bien que la matière factuelle qui se dégage des articles du numéro des *Temps modernes* n'est pas à recevoir en bloc. Chaque ensemble déroule son récit propre, partiel et partial, et comporte des erreurs volontaires et involontaires, des oublis, des lacunes, des mensonges par omission. Or, notre temps est plus perméable à cette conception de l'Histoire que reflètent ces deux séries d'articles placées côte à côte : il n'y a pas, il n'y a plus, dit-on aujourd'hui, de vérité unique, d'objectivité qui tienne, d'historien-démiurge planant au-dessus de la mêlée confuse des événements, mais des versions parallèles qui, produisant chacune ses protagonistes et son drame spécifique, ne se rencontrent jamais. Bien des années avant que le mot ne fasse fortune dans les milieux postmodernes, le numéro des *Temps modernes* illustre la conjonction de deux narratifs – celui des Arabes, celui des Israéliens – comme des blocs massifs, en tant que tels, inaltérés par le doute. De nos jours, en dépit de la recommandation explicite de Sartre, on ne s'instruit pas davantage, on instruit le procès de la partie honnie, qu'il s'agisse, si Israël est cloué au pilori, de dresser les exactions commises et de recenser les affirmations expansionnistes de ses principaux leaders ou bien, inversement, si la Palestine est la cible, de faire la liste des attentats et de rapporter les déclarations belliqueuses de ses dirigeants, à l'exclusion dans un cas comme dans l'autre de toute autre réalité qui pourrait affecter l'image unidimensionnelle que l'on entend imposer.

Sartre récuse tant le discours militant que le discours lénifiant. Cette réticence, qui avait de quoi refroidir à l'époque les révolutionnaires et les réformistes, serait également bienvenue aujourd'hui.

Il y a enfin la neutralité. Au sens strict du terme, elle est une illusion sinon une mystification. On ne peut s'y tenir durablement, on penche inévitablement vers un côté plus que vers l'autre, et Sartre fut effectivement plus sensible à la cause d'Israël. Mais en disant cela, on n'a guère épuisé le sens de son attitude. Dans une situation comme le conflit israélo-arabe, lorsqu'on décide de s'engager, l'essentiel, au fond, n'est pas le camp que l'on choisit mais ce que l'on entend y faire une fois qu'on y a adhéré. Soit on ne s'y inscrit que pour décréter en toute circonstance « *right or wrong, my country* », soit on est résolu à montrer aux siens ce qui dans la cause adverse fait sens, à démontrer la légitimité de certaines revendications essentielles exprimées par l'autre bord. Cet effort peut être accompli simultanément et mutuellement même si le rythme sera différent.

À cet égard, il peut arriver, et cela est réconfortant, que des adhérents de la cause palestinienne et de la cause sioniste se découvrent plus proches l'un de l'autre que de leurs camarades respectifs. Cette pédagogie que Sartre pratiquait, engageant le lecteur à le suivre dans cette démarche, c'est peu de dire qu'elle reste plus que jamais nécessaire. Elle est, en outre, un indispensable garde-fou. Elle signifie au militant d'une cause que son adhésion n'est jamais totale ; qu'elle doit préserver, coûte que coûte, une part d'inachevé et d'indéterminé, cultiver une distance, une réticence, ménager une disponibilité : ce que Sartre appellerait tout simplement la liberté.

Ce que ce numéro des *Temps modernes* offrait au lecteur, c'est une éthique du débat dont le besoin n'a jamais cessé. Cela signifierait aujourd'hui, pour qui soutient Israël, la nécessité de veiller à ce que son adhésion ne serve pas à défendre le maintien des implantations en Cisjordanie, à consentir à l'annexion rampante, à nier les droits politiques et nationaux des Palestiniens ; cela signifierait aujourd'hui, pour qui soutient la cause de la Palestine, le devoir de s'assurer que sa solidarité ne s'égare pas dans la revendication d'un projet qui vise l'éradication de l'État d'Israël et n'entraîne un consentement *a priori* à toute forme de lutte armée. C'est, dans un cas comme dans l'autre, estimer que pour autant que la cause est juste, tous les moyens ne le sont pas.

C'est par là que l'on peut et doit désacraliser les causes engagées dans le conflit. Elles aussi doivent rendre compte de ce qu'elles font et disent ; elles aussi doivent rendre des comptes.

Notes

1. Il est symptomatique que dans le questionnaire fermé élaboré en 1967 par le Centre de sociologie européenne pour une enquête sur les lecteurs de la revue, une des trois options retenues pour définir *Les Temps modernes* était : « la revue de Sartre ». Notons également la question suivante : « Veuillez indiquer les ouvrages de Sartre que vous avez lus en précisant si possible l'ordre dans lequel vous les avez lus et ce qu'ils ont représenté pour vous. » Voir *Les Temps modernes* n° 252, mai 1967.
2. Dans le deuxième volume du numéro spécial consacré aux « témoins de Sartre » (n° 531-533, octobre-décembre 1990), lui-même gros de 750 pages, on trouve en avant-dernière page une liste des numéros spéciaux publiés par *Les Temps modernes* parmi lesquels figure en tête « Le conflit israélo-arabe ».
3. C'est le titre du très long essai publié par Sartre dans le numéro des Temps modernes sur la révolte hongroise. (n° 129-130-131, novembre-décembre 1956 et janvier 1957). Repris dans Jean-Paul Sartre, *Situations VII*, pp. 144-308.
4. C'est le nom du volume collectif de témoignages contre la répression et la torture française en Algérie publié en 1958 aux Éditions de Minuit.
5. Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 1990, p. 229.
6. Jean-Paul Sartre, « Pour la vérité », *Les Temps modernes* n° 253 bis, 1967, p. 9. Pour faciliter la lecture, toutes les citations empruntées à ce numéro des *Temps modernes* sur le conflit israélo-arabe seront désormais notées dans le corps du texte de la manière suivante : (TM, nom de l'auteur de l'article, numéro de la page). Lorsque les citations sont tirées d'une autre source, les références seront indiquées en note de bas de page.
7. Jacques Givet, *La Gauche contre Israël?*, Paris, Pauvert, coll. « Libertés nouvelles » n° 6, 1968, pp. 16-17.
8. Pierre Démeron, *Contre Israël*, Paris, Pauvert, coll. « Libertés nouvelles » n° 7, 1968, pp. 58 et 59.
9. Abdelkebir Khatibi, *Vomito blanco : le sionisme et la conscience malheureuse*, Paris, coll. « 10-18 », 1974, p. 48.
10. *Ibid.*, pp. 65 et 67. Six ans plus tard, Abdelkebir Khatibi se liait d'amitié avec Jacques Hassoun. Dans la dernière lettre de leur correspondance publiée en 1985, Khatibi écrit : « Oui, cher Hassoun, de l'espoir, il en faut bien, au-delà de toute nostalgie, de toute origine. Il faudra bien aussi qu'Israël reconnaisse les Palestiniens et que cette reconnaissance soit mutuelle. » (Abdelkebir Khatibi et Jacques Hassoun, *Le Même Livre*, Paris, Éditions de l'Éclat, 1985, p. 164.)
11. Pierre Vidal-Naquet, relecture d'un numéro spécial « Le conflit israélo-arabe », *Les Temps modernes* n° 587, 3-4-5 / 1996, p. 194.
12. Pierre Vidal-Naquet, op. cit., p. 185.
13. Jacques Givet, op. cit., p. 14.

14. Sartre dénonce dans son introduction le préjugé anti-arabe comme l'expression d'un racisme qui « pue au nez ». (TM, Sartre, 10). Un racisme analogue visant les Juifs flotte aussi dans les pages de la partie arabe.
15. Cinq siècles de domination ottomane démentent une assertion aussi péremptoire ; et ce ne sont pas tant les Arabes de Palestine qui ont chassé les Turcs que les soldats du Hedjaz menés par Fayçal. Quoi qu'il en soit, la question est bien le caractère étranger ou non du peuple juif en Palestine. Les Palestiniens sont tenus de nier l'autoproclamation des Juifs comme nation et leur lien avec la Terre d'Israël pour légitimer leur refus de toute réclamation juive.
16. Laroui a l'honnêteté de reconnaître que « si le Foyer national juif avait été localisé en Ouganda, il est plus que probable que les Arabes eussent montré la même incompréhension pour les intérêts des autochtones » (Laroui, 305).
17. Le peuple palestinien étant en diaspora, imagine-t-on lui recommander une vocation universelle analogue ?
18. Citons encore cette opposition dressée entre, côté juif, « la conviction de leur permanence et de leur homogénéité » à « la contingence et la fluidité des autres peuples qui se retournent contre les premiers » (TM, 335). C'est sur ce type de fantasme que s'est penché l'écrivain israélien Avraham B. Yehoshua dans son essai « Pour une explication structurelle de l'antisémitisme ». (Voir Avraham B. Yehoshua, *Israël : un examen moral*, Paris, Calmann-Lévy, 2005, pp. 11-64.)
19. Laroui ne perçoit pas la différence entre l'unanimité arabe résultant du conditionnement et de l'interdiction de débattre librement et le consensus juif qui se constitue tout en tolérant une pluralité de tendances incluant la parole dissidente.
20. Benziane admet sans difficulté que la revendication sioniste est indépendante de la Shoah, quand bien même il dévalorise cette quête d'État du nom péjoratif de « ghetto » : « L'action hitlérienne a peut-être grossi le flot de l'émigration, mais elle n'a jamais été le motif originaire de la cause sioniste qui reste un fait purement juif. Les Juifs voulaient un ghetto à l'échelle mondiale : ils l'ont eu. C'est Israël. » (TM, Benziane, 332.) C'est le même Benziane qui écrit à propos des Juifs : « Ils jouissent d'une double supériorité : celle du sang en tant que descendants d'une race pure, non contaminée par des apports génétiques extérieurs, et celle de leur origine sacrée en tant que membres d'un peuple élu, supérieur à tous les autres peuples. » (TM, Benziane, 333.)
21. Il convient de noter, toutefois, que ce climat-là n'a pas empêché la Grande-Bretagne d'avoir une attitude très hostile au *yichouv*, y compris à l'immigration clandestine, avec les conséquences que l'on sait au moment de l'affaire *Exodus*.
22. On admettra aisément qu'on a fait bien pire depuis, et il n'y a pas si longtemps encore à Téhéran, lors d'un colloque négationniste présidé par Ahmadinejad. Par ailleurs, si on retire la pointe péjorative de ce jugement polémique porté sur Rodinson, il correspond, somme toute, à ce qu'il pensait lui-même du judaïsme, correspondant pour lui à une « ascendance », non à une « appartenance », ce qui était, d'ailleurs, son droit le plus strict. Voir Maxime Rodinson, *Peuple juif ou problème juif?*, Paris, Maspero, 1981, p. 153.
23. « Où est le surprofit, la surexploitation, la monoculture, le marginalisme économique, l'arrêt voulu de l'industrialisation, la vente exclusive de matières premières, la dépendance envers la métropole pour les produits manufacturés ? » (TM, Barnir, 416.)
24. Arthur Ruppin, « Le poids des réalités amènera la fin des tensions », in Denis Charbit (dir.), *Sionismes - Textes fondamentaux*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 531.
25. Voir « Entre mon droit et le tien », in Avraham B. Yehoshua, *Israël, un examen moral*, Paris, Calmann-Lévy, 2005, pp. 65-109.
26. Seule modification mineure, Yehoshafat Harkabi désigne les premiers comme des « vautours ».

27. Les réalités politiques n'ont pas moins pesé également sur cette droite puisque, somme toute, les deux retraits le plus significatifs qui ont été effectués depuis 1967 l'ont été par Menahem Begin (restitution du Sinaï à l'Égypte) et par Ariel Sharon (retrait de la bande de Gaza et démantèlement des implantations dont il avait lui-même décidé la construction).

28. Voir Zeev Sternhell, *Aux origines d'Israël*, Paris, Fayard, 1997.

29. Cette thèse a fait l'objet d'une recherche fortement contestée : Joan Peters, *From Time Immemorial: The Origins of the Arab-Israeli Conflict over Palestine*, New York, Harper and Row, 1984.

30. La première et la seconde Intifada ont eu au moins cet effet que nul ne justifie plus la domination israélienne par les retombées économiques de sa présence, dont jouirait également la population autochtone. Ce masque-là est définitivement tombé. Il y a vingt ans encore, on s'enorgueillissait encore des dispensaires sociaux, des universités qu'Israël avait ouverts dans les territoires, de la participation politique (élections municipales en 1976). C'est bel et bien révolu.

31. Encore que la démocratie n'interdit pas le droit à la sécession.

32. La comparaison n'est pas totalement infondée, si ce n'est qu'elle occulte le fait que, dans le premier cas, il y a eu regroupement et rapatriement, alors que dans le second il y a eu dispersion et expatriation. Les Palestiniens n'ont pas rejoint un État palestinien constitué mais se sont retrouvés dans plusieurs pays arabes sans qu'il y ait eu entre eux continuité territoriale.

33. Jusqu'au début des années 1950, cent mille était le chiffre maximum de réfugiés proposé par le gouvernement israélien. Depuis, on conçoit un rapatriement au compte-gouttes au titre de la réunion des familles, pour de strictes raisons humanitaires. La déclaration de Genève prévoit globalement une solution à quatre volets : 1) une loi du retour dans le futur État palestinien ; 2) l'intégration dans les pays où les réfugiés se trouvent depuis 1948 (Liban et Jordanie principalement) ; 3) l'accueil par des pays tiers (Canada et Australie) ; 4) Israël, enfin accueillerait un nombre de réfugiés correspondant à une moyenne des réfugiés accueillis par les pays tiers.

34. Relisant le discours de Bourguiba, Pierre Vidal-Naquet a raison de constater qu'il a été unanimement perçu comme une brèche dans le refus arabe d'Israël alors même qu'il prônait vis-à-vis d'Israël une « stratégie par étapes » analogue à celle qu'il avait utilisé en Tunisie en commençant, d'abord, par réclamer l'autonomie avant d'accéder à l'indépendance et la fin du protectorat français. (Voir Pierre Vidal-Naquet, op. cit., p. 192.)

35. Ce n'est pas par hasard si l'évocation du plan de partage qui permettait aux Palestiniens d'accéder à l'indépendance politique sur une partie (45 %) de la Palestine mandataire n'est évoquée qu'une seule fois et n'est guère présentée comme un objectif à atteindre. (Voir TM, Nakla, 160.)

36. Le texte émane d'un collectif signé Al-Ard (« la Terre ») du nom du groupe nationaliste arabe pronassérien et antisioniste qui, par un fameux arrêt rendu par la Cour suprême, ne fut pas autorisé à participer aux élections parlementaires de 1965. Le texte publié dans *Les Temps modernes* est, au demeurant, un mémorandum remis à l'ONU en 1964 (voir TM, Al-Ard Co Ltd, 792-810). S'il avait été écrit aujourd'hui, il est à peu près sûr que l'auteur anonyme aurait exigé de le publier dans la première partie incluant les points de vue arabes.

37. Cette évolution relativise la thèse d'une discrimination structurelle dont ils auraient été l'objet. L'intégration ne s'instaure pas par décret, elle est un processus qui se déroule dans le temps.

38. Il indique qu'il livrera plus tard non un avis – ce qui, à ses yeux, serait prétentieux – mais quelques réflexions inspirées par son voyage ; beau programme à ceci près que, comme en de multiples occasions, Sartre ne s'est pas mis à la tâche.

39. Albert Memmi, *Portrait du colonisé précédé de Portrait du colonisateur*, Paris, Payot, 1973 (édition originale : 1955), p. 24.

40. Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Paris, François Maspero, coll. « Cahiers libres » n° 18-19, 1966, (édition originale : 1961), p. 20.

41. Simone de Beauvoir, Yves Berger, Jean-Pierre Faye, Jean Ricardou, Jean-Paul Sartre, Jorge Semprún, *Que peut-la littérature?*, présenté par Yves Buin, Paris, 10-18, coll. « Linédit », 1965, p. 109.

42. On notera, d'une part, la répétition du verbe « tenter », qui souligne la prudence de la rédaction en rupture avec le caractère affirmatif et catégorique des prises de position de la revue en règle générale, et notamment cette année-là avec l'intervention renforcée des États-Unis au Vietnam, le coup d'État des colonels en Grèce, les révoltes en Amérique latine. D'autre part, l'emploi des verbes « s'instruire » puis « instruire » montre bien que la rédaction des *Temps modernes* apporte aux lecteurs des informations dont elle prend elle-même connaissance. Une fois cette ignorance comblée, le conflit israélo-arabe sera en état d'être jugé et apprécié en connaissance de cause.

43. Caroline Fourest, *La Tentation obscurantiste*, Paris, Grasset, 2005, p. 48. L'auteur établit une ligne de partage en France entre deux sensibilités parmi les intellectuels. La première considère le nazisme comme la catastrophe majeure de l'Occident et s'inquiète de la renaissance du totalitarisme ; la seconde voit dans le colonialisme le crime primordial et se préoccupe, avant tout, des résurgences de l'impérialisme.

44. Voir Bernard-Henri Lévy, *Le Siècle de Sartre*, Paris, Grasset, 2000, p. 453.

45. Cette prudence avait une raison qui n'est plus de mise : Sartre, comme nombre d'intellectuels de la seconde moitié du xx^e siècle, était intimidé par les jeunes nations « indépendantes et fières » du tiers-monde (TM, Sartre, 9), dont l'énergie, la fraîcheur et la vitalité contrastaient avec les vieilles nations qu'ils percevaient comme fatiguées et parvenues en bout de course et auxquelles ils appartenaient.